

Table des matières

1	Qu'est ce que la démocratie ?.....	1
2	La démocratie n'existe plus en France.....	1
3	Comment rétablir la démocratie ?.....	4
4	Scénarios de transition.....	9
5	Fonctionnaires et emploi privé.....	12
6	La création du CDF.....	12
7	Le déni du seul critère de profit.....	13
8	Les critères de création d'entreprise.....	14
9	Formation et enseignement.....	15
10	Respect de l'environnement.....	18
11	Nationalisation, privatisation, réseaux.....	19
12	Populisme et démocratie.....	21
13	Economies d'énergie dans l'habitat.....	23
14	Centralisation ou relocalisation, Mégapoles et territoires.....	24
15	Jeux Olympiques JO.....	26
16	Informations télévisées.....	28
17	Téléréalité.....	29
18	Durée du travail, déplacements domicile travail, travail dominical.....	30
19	Refuser la vitesse.....	36
20	Le progrès ne suffit pas !.....	37
21	Europe et Russie.....	40
22	Individualisme, concurrence et société.....	41
23	Algorithmes.....	42
24	Réforme du code du travail.....	43
25	Personnaliser tout mouvement, toute pensée par son chef, son idole,	46
26	Energie.....	46
27	Service public contre privatisation.....	47
28	La cohérence.....	48
29	Comment lutter efficacement contre le réchauffement climatique, la perte de biodiversité, l'accumulation de déchets, le pillage des ressources terrestres ?.....	52

Pensées pour une vraie démocratie

1 Qu'est ce que la démocratie ?

La démocratie est la doctrine politique selon laquelle la souveraineté doit appartenir à l'ensemble des citoyens. On en dénombre deux formes :

la démocratie directe ou chaque citoyen exerce directement sa souveraineté, à tout instant, en toutes circonstances.

La démocratie représentative ou les citoyens choisissent des représentants lesquels exerceront la souveraineté pour le peuple.

2 La démocratie n'existe plus en France

2.1 Les institutions

Le système démocratique du pays est basé sur le principe de l'élection

Pour chaque institution, mairie, département, communauté de communes, région, assemblée nationale, chef de l'exécutif, des élections sont organisées.

Les partis politiques présentent des listes de candidats éligibles classés dans un ordre défini de telle sorte que le premier de la liste obtenant la majorité des voix devienne très probablement le maire, le président de conseil général, le président de communauté, le président de région, le président de la République. Pour l'assemblée nationale, c'est un peu différent : aucun des élus n'a de prérogatives particulières. Il est un des députés de l'assemblée qui vote des lois que fera appliquer l'exécutif.

Le sénat, le conseil d'État, le conseil constitutionnel, le CSA, ... sont encore d'autres institutions dont le rôle peut être considéré comme mineur. Ce sont des sortes de placards pour d'anciens élus notoires. Ils sont quasi inutiles pour la démocratie. Quoi que ?

2.2 Le fonctionnement et ses dérives

2.2.1 Le choix des éligibles

Ce choix n'est pas fait par les électeurs citoyens mais par chaque parti politique. Dans la mesure où ce parti persiste dans le temps, ainsi que chacun de ses membres, il y a un risque certain et avéré de tractations, de népotisme, de salades internes à ce parti qui n'ont rien à voir avec la volonté des citoyens électeurs.

Du coup, il est fréquent que les listes proposées par les partis aux électeurs ne correspondent en rien à l'opinion de ces électeurs, d'où un **premier déni de démocratie**.

Les 'primaires' instaurées depuis 2007 par le PS et copiées en 2016 par les LR permettent aux électeurs de choisir un candidat à la présidence de la République parmi chaque parti qui organise une primaire. Néanmoins ce choix très restreint n'améliore pas beaucoup les choses ; en réalité, c'est l'impossibilité de désigner un leader du parti qui incite à utiliser cette pré-élection au sein de chaque parti qui le souhaite.

2.2.2 Le programme proposé

Chaque liste, affiliée à un parti voire à un groupe de partis, propose un programme, normalement un projet complet et cohérent que les futurs élus s'engagent à suivre. En réalité ce programme a plusieurs défauts :

- d'abord il est établi, non pas par les seuls éligibles de la liste, mais par les membres du parti les plus influents, puis accessoirement amendé par les éligibles de cette liste qui tentent parfois d'adapter le programme aux contingences locales. En effet, chaque parti tient à montrer sa marque de fabrique et impose donc un certain nombre de concepts, de principes qui lui sont chers et qui, pense t il, le démarque nettement des partis concurrents.
- ensuite, voulant ratisser large et intéresser un maximum d'électeurs, les programmes sont soit très riches en multiples propositions précises, soit au contraire constitués de propositions trop généralistes. Dans le premier cas, il est quasi impossible de réaliser les propositions précises dans la durée du mandat, dans le second cas, difficile de savoir ce qui sera effectivement réalisé.

Le programme n'est pas obtenu par concertation importante des électeurs et il y a donc peu de chance que même profondément adapté par les éligibles, il puisse correspondre à l'attente légitime des électeurs. C'est un **deuxième déni de démocratie**.

2.2.3 Le vote

Les conditions de vote en France me semblent très correctes ; en effet dans chaque bureau de vote il y a toujours au moins un membre de chaque parti qui surveille (et participe) aux opérations de vote. Si ces personnes font bien leur travail à toutes les étapes et particulièrement lors du comptage des voix, la possibilité de triche est très faible.

L'organisation du vote respecte le principe démocratique.

2.2.4 Le scrutin

Le vote a eu lieu, il s'agit maintenant d'attribuer des élus pris dans chaque liste ayant obtenu un minimum de voix. Ce minimum est fixé à 5 % des votes exprimés ou blancs. Cette limite, assez haute, est prétendue nécessaire pour limiter le nombre total de listes et d'élus. Ensuite, dans le mode de scrutin majoritaire utilisé actuellement en France, le parti ayant obtenu la majorité des voix obtient un nombre d'élus beaucoup plus grand que le parti en minorité. Cela a été voulu pour éviter les débats sans fin en cas de 51 % pour le parti majoritaire et 49 % pour l'ensemble des partis minoritaires.

Autant, cette prime donnée au parti majoritaire est valable s'il est majoritaire de peu, autant elle est injuste si le parti majoritaire l'est largement. Cette règle pratique est grossière et ne respecte pas correctement le vote des électeurs. C'est un troisième déni de démocratie.

2.2.5 Le respect du programme

Une fois élus, les représentants des électeurs en font trop souvent à leur guise ; d'abord, ils ne respectent que rarement le programme proposé lors du vote, ensuite ils considèrent qu'ayant été élus légitimement, ils peuvent prendre toutes décisions sans informer, sans rapporter strictement, sans écouter leurs électeurs.

Il s'agit ici du quatrième déni de démocratie sans doute le plus grave ; en effet, tout élu représentant des électeurs n'est rien d'autre que le serviteur de ces électeurs ; durant tout son mandat, il devrait sans cesse rapporter l'état de ses actions aux électeurs. Il devrait faire appel aux électeurs pour tout projet qui n'est pas inscrit ou qui est contraire au programme. Toute inaction ou action contraire au programme de l'élu devrait entraîner son éviction pour faute grave !

2.2.6 Le respect et l'utilisation des compétences de l'opposition

Les élus du parti majoritaire ont presque toujours la majorité absolue et peuvent donc décider des actions à faire sans tenir compte des partis minoritaires. Du coup, trop souvent, les élus minoritaires ne sont pas associés aux actions entreprises.

C'est un cinquième déni de démocratie puisque les élus minoritaires (dits d'opposition) représentent une partie des électeurs qu'on ne saurait écarter ou ignorer. De plus il est idiot de perdre les idées, les intelligences et la bonne volonté de ces personnes.

2.2.7 La carrière ou caste des élus

Puisque les partis existent depuis longtemps et ont une histoire et une certaine force, leurs membres ont tout intérêt à se créer des liens serrés voir des alliances au sein de ce parti. En effet, ces liens, ces alliances leur seront très utiles pour se retrouver en bonne place lors de prochaines élections.

De plus, notre système électoral autorise chaque élu à proposer à nouveau sa candidature à l'élection suivante et cela autant de fois qu'il le désire (à de rares exceptions près).

Pire encore, le système autorise le cumul des mandats ; par exemple, il est courant qu'un maire soit également élu dans plusieurs institutions différentes (communauté de communes, département, région, assemblée nationale, sénat).

Ces pratiques sont anti démocratiques ; puisque l'élu du mandat actuel doit penser à sa future réélection lors du mandat suivant ou bien à son élection cumul dans une autre institution. On comprend bien que cet élu ne fera rien qui puisse compromettre sa future réélection du moment qu'il oublie de réaliser certains éléments de son programme ou pire encore renier ce programme qui pourrait nuire à sa carrière. C'est un **sixième déni de démocratie très grave**.

2.2.8 La rémunération des élus et lobbying

Les élus sont rémunérés durant leur mandat pour plusieurs raisons ; d'abord pour leur survie puisque le temps consacré à leur mandat est autant de temps non travaillé dans une entreprise ou une administration. Ensuite parce que cette rémunération permet de payer des frais de représentation ou d'études. Enfin, paraît-il, pour les mettre à l'abri des pressions exercées par des lobbies ou des notables locaux très influents.

On remarquera que ce sont des élus de l'Assemblée Nationale qui votent les lois permettant de rémunérer les élus. Ainsi les élus sont ils juges et partie de leur rémunération.

Ceci est contraire à toutes les bonnes règles de gouvernance, puisque l'électeur ne peut pas décider et contrôler directement les rémunérations et les dépenses des élus.

Enfin chacun sait bien que même avec une rémunération hors du commun, l'élu corrompu n'hésitera pas à profiter des largesses d'un lobby en utilisant si possible les paradis fiscaux !

C'est un **septième déni de démocratie**.

2.3 Le système d'information (médias)

Le journalisme constitue normalement un solide rempart contre la corruption et contre la pression exercée par les grands groupes capitalistes du monde. Malheureusement, la plupart des grands médias de ce pays ont été achetés par de grands capitalistes ; même s'ils s'en défendent, les journalistes ne sont donc plus libres d'informer sans craindre les foudres du propriétaire du média.

Même les journaux télévisés des chaînes publiques sont devenues partiaux et accordent trop d'importance aux sujets de peu d'intérêt pour l'humanité. Par exemple la mort de célébrités du show business est largement développée de même que les actions ou réactions sécuritaires. A l'inverse les sujets de fond (système politique, système économique, système social, solidarité entre les gens) ne sont pas suffisamment développés ou bien le sont dans le cadre de débats stériles dans la mesure où au final, il n'en ressort aucune vision et aucun plan d'actions positives.

De manière générale la plupart des médias font appel à une source d'information commune, l'Agence France Presse, et sélectionnent souvent les sujets impressionnants. Cette source d'infos unique et cette tendance des rédactions à privilégier l'événement frappant nuisent gravement à l'authenticité des médias.

Les dernières péripéties du Petit Journal ou des Guignols de Canal+ devenu propriété de Vincent Bolloré, illustrent bien cette main mise des capitalistes sur les médias.

C'est un **huitième déni de démocratie**.

3 Comment rétablir la démocratie ?

3.1 Le principe directeur du changement

Pour rétablir une réelle démocratie, il faut supprimer tous les dénis de démocratie listés ci dessus, à savoir :

- 1 Proposition des listes d'éligibles non démocratique,
- 2 Programme élaboré sans concertation des électeurs,
- 3 Scrutin majoritaire trop clivant,
- 4 Non respect de l'exécution du programme,
- 5 Non participation active et non utilisation des élus minoritaires,
- 6 Carriérisme, caste des élus,
- 7 Non contrôle des rémunérations et autres avantages par les électeurs,
- 8 Non indépendance des médias.

3.2 Les résistants ou opposants

Si l'idée de supprimer tous les dénis de démocratie est simple, sa mise en œuvre sera sans doute nettement plus complexe dans la pratique à cause de la résistance que vont opposer ceux qui profitent bien du système actuel à savoir les élus cumulards dans le temps et en nombre de mandats simultanés et les capitalistes puissants de ce pays ou du monde.

3.3 La transition nécessaire

Par ailleurs, il semble judicieux de mettre en œuvre une transition depuis l'état actuel non démocratique vers un état final réellement démocratique. En effet la plupart des citoyens électeurs n'ont pas une conscience aigüe du dysfonctionnement de notre système politique ou ne sont pas enclins à un quelconque changement par paresse, découragement ou écoeurement.

La transition est sans doute nécessaire pour avoir le temps de sensibiliser tout particulièrement les électeurs et leur permettre d'adopter sans faille les diverses étapes de cette transition vers la vraie démocratie. Mais cette transition a également un inconvénient de taille : elle laisse du temps à ceux qui veulent s'y opposer par tous les moyens fussent ils illicites.

Le Brexit des anglais montre bien que les puissants oeuvrent pour tenter de faire avorter le processus et revenir dans le giron européen. A suivre !

3.4 Le but final

Même si la transition semble nécessaire, il nous faut d'abord fixer clairement le cap final avant de dégager une liste d'étapes menant à ce but.

3.4.1 Eradiquer le lobbying

Pour limiter au maximum le lobbying néfaste à la démocratie (dénis 7 et 8), il paraît judicieux d'interdire tout cumul de mandats et même d'instaurer le **mandat unique pour toute une vie**. Ainsi tout citoyen peut effectuer un mandat de gouvernance d'une institution une seule fois dans sa vie. On appellera ce citoyen, Membre de la structure de pilotage de l'institution.

Difficulté : le nombre des citoyens prêts à se consacrer à un devoir civique majeur comme celui-là est malheureusement très limité semble t il. En effet, dans une très petite institution comme un conseil syndical ou une association, on constate que ce sont toujours les mêmes qui se présentent aux votes ; on constate également que le 'recrutement' de nouveaux est très difficile.

Il faut donc trouver un moyen contraignant pour renouveler largement les membres des institutions du pays.

Le vote ne semble pas être le bon moyen ; en effet, cela suppose de faire des listes de candidats. Qui établit ces listes de candidats ? Ce ne peut être les partis politiques qui n'ont pas dans leurs rangs suffisamment de personnes nouvelles (encore plus vrai pour les petits partis) surtout si on met en œuvre le mandat unique. De plus le choix de candidats effectué par les partis est un déni de démocratie ! (déni 1)

Qui établit le programme ? Dans un système réellement démocratique, ce ne peut être les candidats de la liste alors que ce programme doit être la volonté des électeurs, sinon déni 2.

Comment font les partis pour informer des électeurs sur un choix de candidats alors que ces candidats, toujours nouveaux, sont donc mal connus et des partis et des électeurs ?

Le tirage au sort semble un bon moyen ; en effet ce tirage est bien plus simple à organiser qu'une élection. La garantie de nouveau candidat et futur membre est facile à vérifier grâce au fichier national des identités existant.

Le tirage peut être représentatif des différentes couches sociales du pays. En effet grâce à l'Insee nous connaissons les différentes couches sociales et leur pourcentage de représentation. Par la connaissance de la situation actuelle de chaque individu, on peut donc effectuer un tirage au sort qui respecte la représentation des couches sociales. Les 3 millions de chômeurs actuels auront donc des candidats dans chaque institution à concurrence de leur pourcentage. Les plus pauvres seront largement représentés, les plus riches beaucoup moins en fonction de leur pourcentage de représentation dans le pays.

Difficultés : on ne peut sans doute pas représenter finement toutes les classes sociales car le nombre de candidats futurs membres des institutions doit rester limité pour permettre un débat constructif ; il faudra donc inventer une liste simplifiée des classes sociales ; par exemple, chômeur, ouvrier, employé, cadre, profession libérale, retraité, actionnaire, soit 8 classes seulement.

Il faut également tenir compte strictement de la parité homme-femme.

Les tirés au sort peuvent refuser leur mandat ; dans ce cas on prend le suivant sur la liste. Pour éviter de retirer au sort plusieurs fois en fonction des désistements, on tire au sort beaucoup plus de personnes que nécessaire en respectant la représentativité des classes et la parité homme-femme. Si malgré cela il y a trop de désistements, on prend des 'volontaires d'office' en respectant la représentativité.

Avantage immédiat : le tirage au sort élimine les dénis de démocratie 1 (pas de listes établies par les partis), 3 (pas de scrutin majoritaire), 5 (non utilisation de l'opposition) et 6 (pas de carrière ni caste des élus)

3.4.2 Eliminer les dénis de démocratie 2 (programme non conforme à l'attente des citoyens) et 4 (non respect du programme)

Les membres tirés au sort pour exercer un mandat ont un double rôle quelque soit l'importance de l'institution qu'ils pilotent :

1. Un rôle dit législatif, d'élaboration de lois ou programmes
2. Un rôle dit exécutif, de mise en application des lois ou programmes.

La première mission des membres d'une institution, tirés au sort selon les règles ci-dessus, est d'établir un programme en n résolutions qu'ils soumettent par vote aux citoyens du territoire de l'institution.

Par le vote les citoyens valident ou non chacune des n résolutions. Toute résolution qui n'obtient pas au moins de 55 % des voix des électeurs votants est rejetée. Toute résolution qui obtient plus de 55 % des voix est acceptée. Si sur les n résolutions, 55 % de celles-ci sont rejetées, le programme et donc le vote sont à refaire.

Une résolution ou loi comporte un certain nombre de caractéristiques majeures comme :

- la durée d'application ou d'activité
- le domaine d'application
- l'objet
- la logique (une résolution ou loi ne peut pas être contraire, logiquement, à une autre qui a déjà été votée et est encore active)

On espère ainsi obtenir un programme conforme à l'attente des citoyens (**déni 2 éliminé**).

La deuxième mission des membres est de faire exécuter les résolutions ou lois qui ont été retenues par les électeurs du territoire de l'institution.

Tous les 6 mois, les membres d'une institution sont tenus de rendre compte aux citoyens des résultats obtenus. A l'inverse les citoyens, à l'issue d'une pétition recueillant au moins 5 % des voix, peuvent faire faire un audit des résultats du programme ou encore obtenir la destitution d'un membre en faute grave. Ils peuvent également destituer l'ensemble des membres pour non respect du programme.

Les membres destitués sont immédiatement remplacés par un nouveau tirage au sort. Si tous les membres ont été destitués, les remplaçants doivent élaborer un nouveau programme.

On espère ainsi éliminer le **déni 4 (non respect du programme)**.

Remarque 1 : Il n'y a plus besoin de séparer le législatif de l'exécutif puisque les deux rôles sont bien contrôlés par les citoyens.

Remarque 2 : Le président est toujours élu et choisi par les membres et eux seuls. A part ses capacités personnelles, ce président n'a pas plus de pouvoir que chacun des membres. Le président de l'institution nationale peut être considéré comme le président de l'État.

Remarque 3 : Le gouvernement ancien (exécutif) et le parlement (législatif) sont fondus dans la seule institution nationale. Il n'y a plus ni Assemblée nationale, ni Sénat. Il n'y a plus de ministres ou secrétaires d'état. Et donc plus d'avantages divers et variés exorbitants alloués. L'institution nationale fonctionne selon les mêmes règles que toute autre institution.

Remarque 4 : L'institution nationale est sous le contrôle de tous les citoyens du pays. Les résolutions ou lois imaginées sont mises au vote de tous les citoyens. L'institution nationale se doit ensuite de faire appliquer les lois adoptées par les citoyens.

Remarque 5 : Une loi ou une résolution d'un programme peut avoir une durée limitée au mandat ou une durée plus longue voire perpétuelle. La Constitution qui définit les règles de fonctionnement ici décrites est un exemple de loi à durée perpétuelle. Les membres sont tenus de faire appliquer toutes les lois ou résolutions actives.

Nombre de membres : il est fonction du schéma simplifié des couches sociales d'une part, de l'importance du territoire d'autre part. Ce nombre est au minimum de 3 (très petite commune par exemple) et au maximum de 50 (assemblée nationale) ; le nombre moyen pour une commune moyenne par exemple correspond au nombre de couches sociales retenues pour faire le tirage au sort soit 8 selon notre exemple précédent.

Remarque 1 : dans le cas d'une très petite commune il est quasi impossible de respecter la représentation de chaque couche sociale et même la parité homme – femme sur un mandat. Dès lors la parité homme_femme et la représentativité des couches sociales devra se vérifier sur plusieurs mandats selon une 'rotation' ou une 'alternance'.

Remarque 2 : dans chaque commune, le tirage au sort se fera par rapport aux classes sociales

existantes de la commune. Par exemple s'il n'y a ni chômeur, ni retraité dans une commune, le tirage au sort portera sur les classes sociales restantes. De même si une commune ne comportait que des femmes, la parité homme-femme ne peut plus être respectée.

Remarque 3 : toute commune d'importance, une communauté de communes, un département, une région, la nation est réputée contenir toutes les couches sociales et vérifier la parité homme-femme.

Remarque 4 : 50 membres maximum pour une grande institution peut sembler peu. En fait c'est largement suffisant pour que le débat ne s'éternise pas lors de l'élaboration des résolutions. C'est également suffisant pour faire exécuter ces propositions et communiquer les résultats aux citoyens du territoire. En effet, les membres sont une structure de pilotage qui s'appuie sur des fonctionnaires spécialisés et compétents de l'institution.

Durée de travail dans le mandat : dans la plupart des cas les membres sont à temps partiel dans leur mandat ; néanmoins pour de grandes institutions, le mandat peut exiger un temps plein. La durée du mandat est proposée au vote des électeurs qui en décident au final.

Le mandat à temps partiel est compatible avec le maintien de l'actuelle activité du membre tant que le taux de ce temps reste $< 50\%$. Au delà il semble intéressant de passer au mandat à temps plein. Mais le mandat à temps plein exclue toute autre activité du membre et ne peut convenir qu'à des personnes qui acceptent de quitter totalement leur activité durant la durée du mandat.

Durée du mandat : 3 ans en rotation ; toutes les institutions ne changent pas de membres par tirage au sort en même temps ; tous les membres d'une institution ne sont pas renouvelés en même temps mais au contraire en rotation.

Remarque 1 : à l'initialisation du processus on tirera au sort 1/3 des membres, plus un autre 1/3 l'année suivante et ainsi de suite pendant 3 ans. La 4ème année le premier 1/3 sera renouvelé et ainsi de suite.

Remarque 2 : tout départ de membre pour faute grave, maladie grave ou décès, rejet par les élus, est remplacé immédiatement. Sauf, cas de cette nature, tout membre reste en fonction 3 années au plus.

Rémunération des membres : les membres sont subventionnés par l'État à hauteur de leur rémunération avant mandat et au prorata du temps effectué. Les membres à temps plein retrouvent de plein droit leur job à l'issue de leur mandat. Les membres à temps partiel gardent leur activité et peuvent voir leur rémunération actualisée en fonction d'une éventuelle augmentation de salaire durant le mandat.

Les membres retraités avant mandat gardent leur retraite entière et ne sont pas subventionnés par l'État. Les membres actionnaires avant mandat ne sont pas subventionnés par l'État.

Frais des membres : pour l'exécution du programme, les membres peuvent avoir des frais ; ces frais sont remboursés sur justificatifs et sont plafonnés. Tout dépassement de ce plafond ou toute justification falsifiée, erronée ou manquante est considérée à priori comme une faute grave pouvant être sanctionnée au minimum par une destitution demandée par les électeurs (5%).

Qualification et compétence des membres : les nouveaux membres découvrent le job ; tout se passe comme s'ils étaient en apprentissage. Pendant les premiers six mois de leur mandat ils sont donc dépendants des autres membres et relativement influençables. Néanmoins, la durée du mandat étant de 3 années, ils disposent d'un crédit temps estimé comme suffisant pour acquérir leur libre arbitre.

Par ailleurs, la formation continue, valable pour tous les citoyens dont les membres d'institution, devrait aider à l'acquisition des connaissances et des moyens nécessaires.

Certains membres, de la classe ouvriers, par exemple sont considérés par les intellectuels comme

inaptes à l'exercice d'un mandat ! D'aucuns tels les membres de la classe médiatique, considèrent ces ouvriers comme des crétins ! C'est faux bien évidemment : tout individu quel que soit son niveau d'instruction est capable de prendre une décision de bon sens et celle-ci doit être respectée par les autres membres ; bien entendu, le débat entre les membres, les explications, les notes d'information devraient aider à prendre les décisions les plus justes. La volonté de représentativité proportionnelle des classes sociales donne plus de poids aux classes chômeur, ouvrier, employé, retraité qu'aux classes cadre, profession libérale ou actionnaire. C'est voulu pour une réelle démocratie. Remarquons que les intellectuels de toute classe sont présents parmi les membres et donc capables d'élever le débat si nécessaire.

Structure de pilotage des membres et fonctionnaires : Le système démocratique proposé se limite a priori à la structure de pilotage. On peut imaginer que le système traite également du fonctionariat c'est à dire des personnes gérant les institutions à temps plein, sélectionnés sur leurs compétences et dont la durée de mandat serait assez longue pour assurer la stabilité de ces institutions.

En effet, ce personnel fonctionnaire est payé par l'État tout comme les membres. Ce personnel travaille à temps plein pour l'institution. Doit-il pour autant travailler toute sa vie pour la même institution ? C'est vraisemblablement peu souhaitable, tant pour le renouvellement de l'institution que pour l'évolution de carrière de l'individu. Du coup, le nouveau fonctionnaire pourrait avoir un contrat à durée assez longue mais limitée, par exemple de 7 années. Le fonctionnaire et le membre sont rémunérés par l'État. Néanmoins, le fonctionnaire n'est pas tiré au sort, mais choisi, embauché en fonction de ses compétences. Ce qui le différencie nettement du membre de la structure de pilotage. C'est d'ailleurs cette compétence qui permet au fonctionnaire d'apporter aux membres l'éclairage nécessaire pour prendre les décisions en connaissance de cause.

Difficulté : Il est possible que les fonctionnaires spécialisés dans leurs tâches et plus pérennes que les membres de la structure de pilotage, puissent influencer ces derniers. Néanmoins, la soumission au vote des citoyens de toute loi/résolution ainsi que le contrôle de bonne exécution de celles-ci devrait limiter ce risque d'influence.

4 Scénarios de transition

4.1 Scénario 1

On garde tels quels les partis politiques existants ou nouveaux.

- On peut commencer par la suppression de toute possibilité de cumul. Certes, les partis pourront mettre en place des sous-fifres et avoir ainsi l'impression de contourner le non-cumul ; mais c'est sans compter sur la personnalité des individus qui peuvent prendre leur indépendance et goûter au jeu de pouvoir. Et puis à la fin d'un mandat de 3 à 5 ans, le sous-fifre doit être remplacé !

- Poursuivre par la limitation à 2 mandats maxi pour tout élu. (durée totale de carrière limitée à 6 ou 10 ans selon la durée de chaque mandat). Cette règle pouvant être durcie ensuite à 1 mandat et un seul.

- Révision du système de scrutin, ni majoritaire, ni proportionnel mais fonctionnel.

Principe : si l'écart de voix entre deux listes est très faible, de l'ordre de 1 à 5 % des voix, on applique une règle du système majoritaire en donnant plus d'élus à la liste leader. Par contre si l'écart de voix est plus grand, on applique une règle du système proportionnel en donnant un nombre d'élus proportionnel au nombre de voix.

Exemple : si un scrutin donne 49 % et 51 %, et qu'il y a 50 élus au total, on fera une sorte

d'arrondi à 20 élus pour le minoritaire et 30 pour la majoritaire.

Si un scrutin donne 10 %, 30 % et 60 % et qu'il y a 50 élus au total, on donnera respectivement 5 élus, 15 élus et 30 élus.

La règle de scrutin fonctionnel sera détaillée finement pour que le passage du majoritaire au proportionnel soit expliquée largement et indiscutable.

- Révision du fonctionnement des institutions

Principe : les élus d'opposition participent aussi à tous les projets des institutions. Non pas sous forme de représentation minoritaire sur chacun des projets, mais en obtenant la charge de développer et soutenir entièrement quelques projets à concurrence du % d'élus d'opposition

Exemple avec 20 élus minoritaires et 30 majoritaires ; supposons qu'il y ait 20 projets à mener sur la durée du mandat. Les élus minoritaires auront en charge 8 dossiers et les élus majoritaires 12 dossiers à monter et à défendre. Le choix des dossiers se fera par tirage au hasard afin d'éviter toute manipulation des élus majoritaires.

- Révision du système de rémunération

Principe 1 : l'élu ne pouvant plus faire toute sa carrière dans la politique, il faut lui assurer son retour dans la vie active. De plus, le ou les mandats étant une parenthèse dans une vie active (privé ou public), aucun avantage ne doit être attribué au mandat d'élu. Par exemple, durant son mandat, l'élu continue à comptabiliser ses points de retraite comme s'il travaillait, ni plus, ni moins.

Principe 2 : le mandat fixe un pourcentage de temps alloué exclusivement à ce mandat. Selon l'importance de l'institution objet du mandat, ce temps est plein ou partiel. Par exemple dans un village de moins de 500 habitants, le temps, partiel est fixé à 10 %. Pour une commune de plus de 20.000 habitants, le temps est plein (100%). L'élu n'exerce plus dans la vie active.

Principe 3 : le montant de la rémunération de l'élu doit être égal au montant de sa rémunération dans la vie active. Par exemple, s'il avait un revenu de 25.000 euros annuel dans la vie active et que son temps partiel est fixé à 20 % pour son mandat, cet élu recevra 20.000 euros de son employeur et 5000 euros de l'État. Le gestionnaire et propriétaire de son entreprise s'alloue un salaire, lissé sur les 3 années précédentes le mandat, qui servira de base à ce calcul. Pour une profession libérale, il faudra déterminer le revenu net en utilisant les données fiscales ; etc ...

Réduction du nombre d'élus

Dans la vie active, une équipe de 10 personnes au plus est gérée par un responsable. Cette règle empirique est garante d'une bonne gestion et d'une bonne coordination de l'équipe. De même dans un mandat, le nombre d'élus de premier rang est limité à 8 : un 'chef' et 7 membres. Chaque membre de 1er rang pouvant avoir au plus 7 'sous' membres ; au total le nombre d'élus est donc de 50 membres. Lorsque l'institution est petite, seuls les membres de premier rang existent soit 8. Même si l'institution est énorme, le nombre maximum de membres reste limité à 50. En effet, dans cette hypothèse, les membres élus sont secondés par une administration importante. Pour une très petite institution comme une très petite commune, le nombre de membres peut être réduit à 3.

A l'issue de la mise en œuvre complète du scénario, compte tenu de la réduction drastique des ténors de parti, le passage au système de recrutement des membres de gouvernance d'institutions par tirage au sort deviendra sans doute naturel et bien plus économique que le vote sur listes. Et une fois le tirage au sort mis en place, l'élaboration du programme devient la responsabilité des membres et non des partis ; et les membres sont tenus et contrôlés par les citoyens de respecter strictement le programme préalablement voté par ces citoyens.

Le rôle des partis n'est pas nul pour autant dans ce scénario ; chaque parti peut proposer son modèle de programme. Et les membres des institutions comparer, débattre et élaborer leur propre

programme en puisant dans les divers modèles qui leur sont proposés.

Néanmoins rappelons nous que, du fait du tirage au sort, aucun des membres n'est à priori affilié à quelque parti que ce soit. De plus le programme est proposé sous forme d'une liste de résolutions soumise au vote des citoyens, lesquels acceptent ou rejettent chacune de ces résolutions.

4.2 Scénario 2

On donne immédiatement le pouvoir d'établissement du programme aux citoyens.

- Etablissement du programme par les citoyens

La difficulté réside ici dans la façon d'obtenir les desiderata des citoyens de façon impartiale. Néanmoins, en utilisant les moyens de communication internet, les modèles de classement des informations existants, on peut espérer mettre au point un questionnaire assez exhaustif, assez précis avec une liste d'items pour lesquels chaque citoyen pourra donner l'une des opinions suivantes : ne sais pas, pas d'avis, avis positif, avis négatif, question partielle, question ambiguë, question hors programme.

Le dépouillement de l'enquête a pour but de faire apparaître les points obtenant un large avis positif. Néanmoins si le nombre des opinions ne sais pas, pas d'avis, question partielle, question ambiguë ou question hors programme cumulées est supérieur aux avis positifs, le point sera rejeté.

D'autres règles sont sans doute à élaborer pour qu'une telle enquête débouche sur un programme sans distorsions importantes.

- Soumission du programme citoyen aux partis existants

Les partis prennent connaissance du programme, désignent des éligibles (listes électorales classiques) lesquels élus sont tenus de respecter strictement ce programme.

- Vote

Mise en place des révisions de scrutin, de fonctionnement, de rémunération et de réduction des membres tels que décrites dans le scénario 1

4.3 Comparaison des scénarios et choix

Le premier scénario supprime les castes politiques mais permet encore aux partis d'exercer une influence sur les membres via le programme qui n'est pas élaboré ou choisi par les électeurs. Néanmoins dès que l'on met en place le contrôle du programme (acceptation/rejet) par les citoyens, l'influence du parti ou des lobbies à la manœuvre devient beaucoup plus faible.

Le second scénario met en place le programme citoyen dès le début, sans remettre en cause le cumul des mandats et les castes politiques. Néanmoins le contrôle de base du programme par les électeurs restreint fortement toutes les magouilles politiques. L'élu a pour rôle de faire appliquer le programme élaboré par les électeurs, il est désormais le serviteur de ces électeurs citoyens qui peuvent remettre en cause les divers avantages pécuniers que se sont attribués les hommes politiques jusqu'à présent.

5 Fonctionnaires et emploi privé

Les fonctionnaires actuels bénéficient d'un régime de rémunération très spécial. En particulier, leur débauchage est quasi impossible, ce qui n'est pas sans poser problème en fonctions des diverses situations économique ou démographiques qui surviennent. Par rapport aux membres des institutions qui les gouvernent, ils sont actuellement inamovibles. De plus, contrairement aux membres, les fonctionnaires sont sélectionnés sur leurs compétences et non tirés au sort.

Les personnels qui travaillent dans 'le privé' sont également sélectionnés sur leurs compétences. Par contre, ils peuvent être débauchés par leur entreprise à tout moment pour des raisons économiques ou des raison de maximisation du profit des actionnaires de l'entreprise.

Il arrive également trop souvent que des fonctionnaires, voire des hommes politiques fassent des aller-retour entre le fonctionnariat et le privé ; ces mouvements sont dangereux parce qu'ils ouvrent en grand les possibilités d'influencer le politique et de renforcer lobbying.

Pourrait on remédier à cette disparité importante entre fonctionnariat et privé ? Et comment ?

Question 1 : Est-ce que être fonctionnaire à vie et dans le même emploi est bon pour le développement intellectuel, social, ... de ce fonctionnaire ?

Je crois qu'on peut répondre Non à cette question. Ici la pérennité de l'emploi peut nuire et à l'individu (risque de routine) et à sa fonction (progression à l'ancienneté) ainsi qu'à l'évolution possible et limitée dans l'administration qui l'emploie.

Question 2 : Est-ce qu'il est humain de faire supporter aux employés du privé des jobs à durée très déterminée voire extra courte, des horaires difficiles ou contraignants, des conditions de travail délicates ?

Je crois qu'on peut répondre Non à cette question. Ici, plus de pérennité dans l'emploi serait bienvenu.

Question 3 : Faut il interdire systématiquement les ponts entre fonctionnariat et privé ?

Je crois qu'on peut répondre Non à cette question pour des raisons évidentes de liberté, si et seulement si, l'on parvient à éviter le lobbying du privé sur le public.

6 La création du CDF

Pour réconcilier les deux types d'emploi, fonctionnaire ou privé, ne pourrait-on mettre en place un contrat à durée déterminée mais assez longue (CDF) valable pour tous. Par exemple ce CDF aurait une durée de 7 ans. Chacun, fonctionnaire ou employé du privé saurait que son contrat est durable mais pas éternel. A la fin de ces 7 ans, chacun remettrait en jeu son emploi, chacun serait tenu de refaire une recherche d'emploi.

Pour l'entreprise, un bon moyen de renouveler ou non un CDF selon son développement et ses intérêts ; pour l'employé, une obligation de se remettre en question et de changer si nécessaire en fonction de ses aspirations et expériences.

Pour l'institution fonctionnaire, un moyen de renouveler ou non un CDF selon les besoins de l'État.

Pour le fonctionnaire, une obligation de se remettre en question et de changer si nécessaire en fonction de ses aspirations et expériences.

Pour que le CDF ne soit pas cause aggravante de chômage, il faut qu'un plan de formation continue efficace soit en place (voir chapitre plus loin) et permette ainsi la reconversion de tout individu. Il faut également que toute entreprise privée ne soit pas soumise à la recherche du profit maximum mais au contraire à la recherche de l'utilité humanitaire maximale et à la pollution environnementale minimale.

7 Le déni du seul critère de profit

Même si le créateur d'entreprise a une bonne idée à la fois génératrice de profits, d'utilité humanitaire indéniable, de pollution environnementale nulle, on ne peut pas admettre que le créateur devenu chef d'entreprise et actionnaire, puisse considérer cette entreprise comme la sienne propre et ainsi décider et encaisser le résultat de la vente éventuelle de celle-ci. En effet, son entreprise grandira essentiellement grâce au travail, à l'intelligence et à l'engagement personnel de tous ses employés d'une part, grâce aux mises de fond des actionnaires d'autre part.

Il me semble évident que le travail, l'intelligence, l'engagement des gens sont des valeurs autrement supérieures au bon placement de quelques sous. Je pense donc que l'entreprise appartient autant (voire plus) à ses employés qu'à ses actionnaires. Du coup lors de la vente d'une entreprise, l'ensemble des employés doit encaisser au moins autant que l'ensemble des actionnaires. Mieux encore, les employés doivent avoir voix de décision aux discussions préalables à cette vente. Normal, équitable.

Qu'on ne vienne pas me dire que les salariés sont déjà bien payés durant leur emploi ! Les patrons et actionnaires d'une entreprise s'allouent également de bons revenus. De plus les actionnaires touchent des royalties chaque année si l'entreprise va bien.

Qu'on ne me dise pas que le créateur d'entreprise actionnaire a pris tous les risques seul ! C'est faux car si les employés n'avaient pas cru dans l'entreprise nouvelle et pris le risque d'être licenciés, l'entreprise n'aurait pas pu se développer.

Remarque 1 : la mécanisation, l'automatisation, la robotisation permettent de se passer de personnel ; c'est donc une voie royale choisie par tous ceux qui recherchent le profit maximum et veulent éviter tout partage de richesses avec les roturiers. Mais cette tendance lourde actuelle a deux défauts majeurs : d'une part elle est extrêmement énergivore et pilleuse de ressources rares de notre planète. D'autre part elle laisse sans emploi un très grand nombre de personnes et ce d'autant plus que ces personnes sont peu intellectualisées et/ou formées. Et pourquoi ces gens n'auraient ils pas le droit de vivre décemment ?

Remarque 2 : Toute entreprise ne crée pas des biens et services qui sont réellement utiles au plus grand nombre. Et si elle le fait lors de sa création, il est vraisemblable que l'évolution du monde rende ses produits obsolètes un peu plus tard. Il me semble nécessaire d'évaluer toute production d'une entreprise au regard de son utilité pour le plus grand nombre. Pas facile, certes mais à faire de toute urgence pour éviter ou du moins limiter des productions réservées aux seuls nantis.

8 Les critères de création d'entreprise

La création d'entreprise doit être contrôlée au regard de : - son utilité humanitaire vraie, - sa pollution environnementale (doit être faible ou nulle), - sa compétitivité (non abusive)

Son utilité humanitaire vraie

C'est une notion très complexe à évaluer. Par exemple, si on peut considérer que la machine à laver le linge est une bonne invention puisque qu'elle élimine la manipulation d'eau bouillante et de linge humide lourd, mais il ne faut jamais oublier que l'absence de tout effort n'est pas bon pour notre nature humaine : nous avons besoin de faire travailler nos muscles pour notre bonne santé physique et morale. Supprimer tout effort physique dans la vie courante et tenter de compenser par du sport en salle ou du vélo le dimanche ne semble pas idéal ! Bref, mesurer l'utilité humaine des produits et services fournis par une entreprise n'est pas chose facile mais c'est essentiel.

De plus si l'utilité du service ou de l'objet est manifestement réservée aux plus riches d'entre nous seulement, on doit évaluer son utilité humanitaire comme quasi nulle puisque que ceux qui en profitent sont en très petit nombre par rapport à l'ensemble de la population.

Cette évaluation aboutit à la création d'un certificat d'utilité humaine valable durant une durée limitée, par exemple 7 ans. Ce certificat est obtenu après vote des citoyens du périmètre balayé par les services ou produits de l'entreprise, généralement ce sera la nation. Néanmoins si un service ou un produit est fourni très localement, le vote pour certification peut être restreint à une commune par exemple.

Sa pollution environnementale faible ou nulle

Toute industrie ou activité humaine qui rejette des déchets non recyclables devrait, dans l'absolu, être interdite ainsi que tout le négoce correspondant. On connaît maintenant, les dégâts considérables sur l'environnement des plastiques, des gaz à effet de serre, des nitrates, des hydrocarbures extraits de la terre ou encore des déchets nucléaires. Non seulement il faut interdire toute production nouvelle de ces déchets mais aussi mettre en œuvre tous les moyens de les recycler ou de les éliminer. C'est vital pour la survie de l'humanité et c'est sans doute un vrai filon d'activité avec une part manuelle importante.

Ici encore l'entreprise doit obtenir un certificat de moindre pollution valable pour 7 ans et soumis au vote de tous les citoyens de la nation voire du monde. (à priori, la pollution est sans frontières).

Sa non compétitivité abusive

Je me souviens d'un jeune entrepreneur aux dents longues qui se vantait d'avoir créé un site de vente par internet et qui revendiquait la création d'emplois et un meilleur service rendu à l'acheteur. Mais ce monsieur oubliait de dire qu'il concurrençait la vente par correspondance style La Redoute, qu'en fait, il supprimait plus d'emplois qu'il n'en créait, que le service rendu à l'acheteur n'était pas meilleur pour tous, certainement pas pour les personnes âgées ! Du coup on peut douter de l'intérêt de créer de telles entreprises qui créent quelques emplois seulement, automatisent beaucoup et provoquent la liquidation d'autres entreprises et génèrent donc beaucoup de chômeurs. D'autant plus qu'on sait que l'automatisation à outrance ainsi que l'usage excessif d'internet est très énergivore. A

l'inverse, ne pas faire évoluer des entreprises vieillissant mal ne serait pas réaliste.

La mesure de la non compétitivité abusive est difficile mais nécessaire. Ici encore l'entreprise doit obtenir un certificat de non compétitivité abusive valable 7 ans.

Remarque 1 : Qu'il soit permis de douter de l'intérêt de la compétitivité. En effet, dans le cadre de la mondialisation, cette compétitivité s'obtient par la réduction des marges et par des emplois à bas salaire ou par de l'automatisation à outrance. L'entreprise la plus compétitive élargit son marché c'est à dire tue des entreprises plus petites et locales. A terme quelques entreprises de taille internationale subsistent et se partagent un marché de surcroît, souvent captif.

Ces entreprises en petit nombre font voyager à travers un pays ou le monde des marchandises et des hommes accroissant ainsi les dégâts et la pollution dus aux transports. Elles incitent même la création de moyens de transports toujours plus rapides et toujours plus mangeurs de terres agricoles, accélérant ainsi la destruction de notre environnement.

9 Formation et enseignement

Constat du changement rapide de notre monde

Le monde change très rapidement à cause des progrès technologiques, à cause de son envahissement par les déchets ou les polluants ainsi que par les changements climatiques dus à ces progrès. La rapidité du changement s'explique aussi par la démographie humaine galopante et sa conséquence : destruction d'espèces vivantes (perte de biodiversité).

Dans un monde qui change rapidement, l'enseignement 'une fois pour toutes' tel qu'il est encore proposé aujourd'hui, ne peut être la bonne solution. Même si cet enseignement parvenait à faire des têtes pensantes réellement ouvertes au monde, l'évolution rapide de ce monde exige une actualisation fréquente des connaissances. Actuellement, les aînés sont fréquemment mis au courant des nouvelles technologies par leurs enfants (Internet, Mobiles, ...).

On constate également une très grande mobilité du personnel des entreprises. Pour des raisons d'évolution de carrière, d'ambition ou de recherche de meilleure qualité de vie, les gens qui travaillent, changent souvent d'entreprise. Selon l'idée du CDF évoquée plus haut, cette mobilité du personnel des entreprises est même souhaitable.

Pour des raisons économiques diverses dont la compétitivité abusive, les entreprises naissent, changent et meurent plus rapidement qu'auparavant.

Tronc commun court et formation continue

Dans ce contexte, le développement de la formation continue tout au long d'une carrière de salarié semble essentielle.

Je propose donc un système éducatif basé sur un tronc commun assez court, jusqu'au brevet par exemple, jusqu'au baccalauréat peut être. Au delà, la formation continue démarre en parallèle avec le travail dans une entreprise ou une administration.

Le tronc commun de formation a pour objet de fournir les connaissances de base, les bonnes méthodes de raisonnement, le goût de l'étude et le savoir se documenter utilement. Mais aussi un minimum de pratiques professionnelles (en menuiserie, mécanique, électricité, ...). En effet, la pratique professionnelle est utile pour développer ses aptitudes manuelles et mettre en pratique les acquis théoriques. De plus dans notre monde matériel, la pratique professionnelle fournit de bons bricoleurs/réparateurs ainsi qu'une meilleure compréhension des problèmes techniques qui seront rencontrée dans la vie. Il s'agit enfin d'éviter le clivage entre études classiques ou scientifiques et écoles professionnelles.

Ce tronc commun ne doit pas pouvoir être influencé par le monde de l'entreprise. Il s'agit de faire acquérir aux élèves des connaissances générales et une bonne logique de raisonnement, une base solide avant toute spécialisation ou apprentissage spécifique qui feront l'objet de la formation continue.

Tous les élèves effectuent la même durée de tronc commun et obtiennent tous le niveau requis ! Comment est ce possible sachant que tous les élèves n'ont pas les mêmes capacités ? Par l'utilisation des compétences des meilleurs au profit des moins bons. En effet, les meilleurs comprennent plus vite et mieux ; il disposent donc de temps disponible par rapport à ceux qui n'ont pas encore acquis les connaissances requises ; ce temps est utilisé par les meilleurs afin d'aider les moins bons. Ainsi tous les élèves peuvent ils progresser globalement à la même vitesse. Les meilleurs ont la possibilité et la chance de compléter la formation des moins bons (intérêt humain) ; les moins bons ne se sentent plus à la traîne. Le professeur devient un directeur des études qui initie le processus d'apprentissage des connaissances de base et s'appuie sur les meilleurs pour démultiplier ces moyens d'acquisition des connaissances. Les classes sont plus solidaires, chacun fait l'apprentissage de la vie sociale future et ce à une vitesse moyenne satisfaisante.

Etre le meilleur à l'école, ce n'est plus avoir les meilleures notes et progresser le plus vite ; être le meilleur, c'est donner de son temps pour expliquer aux moins bons et progresser tous ensemble. Le contrôle de la bonne acquisition des connaissances se fait donc globalement pour la classe. Si certains n'ont pas acquis les connaissances requises, il faut considérer que le transfert de connaissances entre tous, professeur, bons élèves, moins bons, n'a pas fonctionné et en tirer les conséquences.

Remarque 1 : Cette façon d'enseigner incluant professeur et bons élèves a un avantage intéressant pour les petites communes ou on peut trouver ce qu'on appelle classes mixtes ou multi-niveaux. Du coup ; préserver de petites écoles communales qui évitent le transport scolaire inter communes redevient alors possible. Or l'école est un maillon essentiel de toute commune qui crée vie, activité et redynamise la vie rurale par exemple.

Remarque 2 : Le programme de ce tronc commun ne devant pas être spécialisé, on n'y trouvera pas d'orientations littéraires, scientifiques, mathématiques, etc ... Du coup, la durée de ce tronc commun sera limitée au Brevet par exemple et à l'âge de 14 à 16 ans.

Remarque 3 : Le programme de ce tronc commun comprend toutes les disciplines utiles à la vie de tous les jours. Il faut savoir compter, résoudre des problèmes, lire, rédiger, s'orienter, connaître son

pays et le monde sur les plans géographique, historique, culturel, administratif, législatif, faire du sport individuel et en équipe, ...

Une fois le tronc commun effectué, la formation continue commence et la transition vers le travail se fait comme suit :

La première année après la fin du tronc commun : 95 % de formation et 5 % de travail.

La deuxième année : 80 % de formation et 20 % de travail.

La troisième année : 65 % de formation et 35 % de travail.

La quatrième année : 50 % de formation et 50 % de travail.

La cinquième année : 35 % de formation et 65 % de travail.

La sixième année : 20 % de formation et 80 % de travail.

La septième année et toutes les suivantes : 5 % de formation et 95 % de travail.

Cette dégression de 95 à 5 % de la formation continue est fonction de l'âge de la personne et non de son niveau déjà acquis. La partie dégressive étant fonction de l'âge, tout retard pris dans la formation continue après le tronc commun, peut devenir pénalisant pour l'étudiant. Néanmoins, ce retard est rattrapable compte tenu que la formation continue qui dure toute la vie.

Le système proposé instaure aussi un apprentissage au plus tôt. Il suppose une organisation de cet apprentissage en phase avec la formation de préférence, suffisamment souple pour répondre aux besoins tant du plan de formation continue de base que des entreprises.

La formation continue est très diversifiée et donc peut être spécialisée : on peut ainsi y trouver des formations linguistiques, littéraires, historiennes, géographiques, scientifiques, mathématiques, professionnelles (par exemple : menuiserie, mécanique, automatique, ...).

Non à l'élitisme, oui à un enseignement pour tous

L'enseignement dispensé tant en tronc commun qu'en formation continue ne vise pas à créer une élite. Bien au contraire, cet enseignement vise à donner à chaque individu, des méthodes, des moyens et des connaissances utiles pour lui même et pour les entreprises dans lesquelles il exerce dès le début de sa formation continue.

Taille des établissements de formation (tronc commun ou formation continue)

Cette taille doit rester petite, de l'ordre de 200 élèves maximum. En effet cette petite taille permet à l'équipe pédagogique de connaître réellement chaque élève. Et donc de réagir vite et efficacement en cas de problème. De même la petite taille de l'équipe pédagogique et sa proximité de l'établissement, entraîne une meilleure communication, un meilleur échange entre les enseignants.

Si les établissements sont de petite taille, cela signifie qu'ils sont mieux répartis sur tout le territoire et que les trajets pour s'y rendre sont plus courts. Cette proximité diminue donc les transports de personnes et leur impact néfaste sur l'environnement. Souvent, il sera possible tant pour l'enseignant que pour l'élève de rejoindre l'établissement à pied ou à vélo !

Préparation à la retraite

Le travail, même s'il apporte la reconnaissance sociale, n'est pas éternel. Avec l'âge, nos facultés physiques et intellectuelles faiblissent peu à peu. Il serait vain d'exiger qu'un individu travaille jusqu'à la fin de sa vie. Le travail en pâtirait, le travailleur finirait au bûche ! Il faut donc aménager la fin du travail.

Jusqu'à présent, cette fin du travail est déterminée essentiellement par l'âge de départ à la retraite. Ce départ peut être considéré comme brutal dans la mesure où il n'y a aucune transition de prévue. De plus ce départ ne devrait pas s'effectuer au même âge pour tous si on tient compte de l'espérance de vie des individus. L'INSEE connaît l'espérance de vie selon les classes sociales voire même selon les types de métiers effectués. On peut donc fixer un âge de départ à la retraite selon ces critères sans doute plus facile à appliquer que la mesure de la pénibilité. En première approximation, l'âge de départ à la retraite pour l'espérance de vie la plus basse serait fixé à 57 ans et cet âge grimperait à 67 ans pour la plus grande espérance de vie.

Remarque 1 : Quiconque doit respecter ce départ, y compris les chefs d'entreprise, sénateurs et autres éléphants que l'on trouve encore aujourd'hui dans les administrations, les organisations politiques et les entreprises privées.

Remarque 2 : La mise en pratique du CDF et d'une formation continue durant toute la vie en entreprise peut amener à tasser l'espérance de vie des individus du fait de CDF 'pénibles' et d'autres moins pénibles effectués.

De plus le départ à la retraite doit se faire en sifflet pour éviter la rupture nette entre emploi et retraite. Par exemple, 7 ans avant l'année de départ en retraite, le temps d'activité est réduit de 7 %. A 6 ans, il est réduit de 14 %. A 5 ans de 21 %, A 4 ans de 28 %, A 3 ans, de 35 %, A 2 ans de 42 % et à 1 an de 50 %.

Néanmoins le temps ainsi libéré n'est pas totalement libre ; au contraire il est systématiquement utilisé pour que les anciens délivrent leur savoir-faire, leur expérience aux plus jeunes. Le temps de formation continue des pré-retraités peut même être utilisé pour ce passage de relais. Ce qui pourrait donner à 7 ans avant le départ, 5 % de retour d'expérience aux plus jeunes, A 6 ans 7,5 %, A 5 ans 10 %, A 4 ans, 12,5 %, à 3 ans 15 %, à 2 ans 12,5 % et à 1 an 10 %. Le temps de passage de relais décroît néanmoins pour les 2 dernières années avant le départ en retraite parce qu'il faut respecter le principe du sifflet d'une part et que la motivation du futur retraité peut baisser.

10 Respect de l'environnement

Aucune activité humaine nouvelle ne doit être nuisible à l'environnement. Toute activité existante ayant un effet nuisible avéré sur l'environnement doit diminuer sa production de nuisances et les amener au niveau zéro dans un délai de l'ordre d'un CDF soit 7 ans. Néanmoins ce délai variera entre 7 ans et 49 ans pour certaines activités à contraintes fortes. Une entreprise qui remplit ses obligations de non production de déchets nuisibles avant le terme du délai imparti, pourra être récompensée. Cette récompense a pour objet d'inciter à remplir ses obligations au plus tôt.

Rappel : toute activité doit obtenir un certificat de moindre pollution valable 7 ans.

11 Nationalisation, privatisation, réseaux

Nationaliser ou privatiser ?

On entend souvent dire que la nationalisation coûte à l'État et donc à ses contribuables. Du coup, nombre de décisions politiques tendent au contraire à privatiser soit disant dans l'objectif de faire supporter moins de coûts sous forme d'impôts ou de taxes au contribuable. De plus, la privatisation engendre une rentrée immédiate d'argent dans les caisses de l'État. Néanmoins, même si les impôts ou taxes baissent grâce à la privatisation, il n'est pas sûr que le contribuable soit gagnant, car il paie cette fois les services rendus par l'entreprise privée. Comme cette entreprise privée se doit de faire du bénéfice tant pour sa survie que pour retourner des dividendes à ses actionnaires, il est fréquent que le contribuable usager du service enregistre un surcoût par rapport à la nationalisation.

Pire encore, il est avéré que nombre d'entreprises privées, soit délocalisent leur activité, soit automatisent au maximum et privent donc le pays d'un certain nombre d'emplois ; mêmes des entreprises partiellement nationalisées, délocalisent (industrie automobile par exemple) !

Le chômage engendré par la recherche de compétitivité des entreprises est un phénomène social néfaste à la cohésion de la société. Les effets de ce chômage sont minimisés par des subventions et aides d'État lesquels soit augmentent les impôts et taxes, soit mettent à contribution les entreprises ... Cercle vicieux qui profite sans doute aux actionnaires mais augmente encore le surcoût pour le contribuable, devenu client forcé des entreprises privées.

La privatisation mais aussi certaines nationalisations (Sncf, Edf) a pour conséquence de ne faire payer le service rendu qu'à ceux qui l'utilisent. D'aucuns considèrent que cela est plus juste. Est ce bien sûr ? Par exemple, la création de lignes ferrées à grande vitesse bénéficient surtout à ceux qui ont les moyens de les emprunter : les plus aisés ou encore les cadres d'entreprises ou d'administrations. Est-il équitable et juste que le réseau ferré à grande vitesse ne profite réellement qu'à un faible pourcentage de la population du pays ? Par ailleurs, la recherche de performance justifiant le prix implique de ne desservir que les grandes agglomérations et de concourir à la désertification du reste du territoire. Est ce un objectif raisonnable ? Enfin le cas de la SNCF dont l'État est actionnaire est bâtarde : en effet la SNCF a dû emprunter lourdement pour construire son réseau à grande vitesse ; cet emprunt lourd a eu pour conséquence un manque d'entretien et un sous-développement du réseau à vitesse normale. Indirectement la politique LGV réservée à une minorité d'usagers a lésé le plus grand nombre des usagers du chemin de fer. **N'est ce pas un déni du service rendu ?**

On voit bien que la privatisation complète ou partielle de certaines activités et tout particulièrement celles qui concernent les réseaux, n'est pas forcément la panacée, loin s'en faut. On comprend également que certaines sociétés nationalisées ont des pratiques commerciales du privé. Ces sociétés ne sont pas réellement nationalisées.

L'intérêt majeur de la nationalisation réelle réside dans le fait qu'aucun dividende n'est versé à aucun actionnaire. Le coût des services rendus par l'entreprise réellement nationalisée sont payés par l'État ; ce coût comprend les charges de personnel, l'investissement initial, les charges de réparation et d'entretien. Et cette dépense est compensée par une recette sous forme d'imposition de

tous les citoyens du territoire concerné. Pour une mairie, sont concernés tous les résidents de la commune ; pour le transport ferré national, sont concernés tous les habitants du pays et même les habitants de pays voisins qui traversent le territoire national. L'impôt prélevé sur tous les citoyens et toutes les entreprises constitue l'ensemble des recettes de chaque entreprise nationalisée. Le service rendu est donc en apparence gratuit pour tout usager.

Développement de l'exemple du transport ferroviaire

Les habitants de pays voisins ne paient pas d'impôt dans notre pays et on pourrait être tenté de leur facturer le service rendu à l'unité pour ces usagers de services nationalisés. De façon générale, facturer un service de type transport selon la distance, le type de transport plus ou moins rapide, la classe, le taux de remplissage du moyen de transport, ... complique énormément la tâche et n'est possible que grâce à une armada de gros calculateurs, une infrastructure importante, beaucoup de personnel pour déterminer les tarifs ou vendre les billets. Est-il vraiment nécessaire de mettre en place un tel système, hyper compliqué, si tous les citoyens ont droit à l'usage du transport qu'ils 'paient' en fait sous forme d'impôt ?

N'est-il pas acceptable de laisser voyager gratuitement tout le monde y compris les habitants de pays voisins qui renforcent l'économie touristique de notre pays ?

On supprime ainsi le système de marketing et vente des billets qui mobilise beaucoup de personnel non roulant. On peut utiliser ce personnel pour renforcer le contrôle d'accès aux trains de façon à limiter au tolérable les voyageurs assis ou présents en rame, ainsi que pour éviter quelques violences ou vols.

Tout le monde peut prendre les transports en commun à tout moment sans autre contrainte que le taux de remplissage. Tout le monde paie des impôts pour ces transports en commun qu'il utilise ou pas. Un bon moyen d'inciter les gens à utiliser ces transports en commun plutôt que les transports individuels bien plus polluants et énergivores !

Il semble bien que la nationalisation réelle d'activités ait de grands avantages trop méconnus ou volontairement méprisés par les capitalistes libéraux et par les hommes politiques qui les écoutent.

Remarque 1 : Il est vrai qu'il est difficile de revenir à la nationalisation quand la privatisation et la marchandisation ont créé un grand nombre d'emplois tertiaires qui contribuent un peu à la limitation du chômage. Mais sous l'angle du respect de l'individu et de l'environnement, il faut bien reconnaître que ces emplois ne sont pas valorisants et qu'ils n'apportent rien aux usagers, qu'ils sont parfaitement inutiles à la fonction première du transport. Pire encore, ils nécessitent des matériels et des processus qui pillent et polluent notre environnement.

Remarque 2 : Le risque de plus de chômage si transport gratuit, devrait s'estomper si les entreprises respectent les 3 règles vues plus haut à savoir : réelle utilité humanitaire, pollution environnementale faible ou nulle, non compétitivité abusive. En effet le respect de ces règles devrait créer de nombreux emplois de part moins d'automatisation, meilleure répartition de petites entreprises sur tout le territoire.

12 Populisme et démocratie

Les élites, l'intelligenzia, les bien pensants, ... considèrent qu'ils sont seuls capables de prendre les décisions concernant le pays. Ils s'arrogent le droit de mettre le pays en état d'urgence voire même en guerre sans concerter le moins du monde la population alors que de telles décisions sont très lourdes de conséquences pour tous et particulièrement pour cette population.

De même les éditorialistes, les journalistes, les médias sont constitués de gens qui restent entre eux et forme une classe (ou une caste?) qui se distingue du peuple. Eux seuls se croient capables de bien raisonner et débattre sur tous sujets. Ils tentent bien parfois de faire des sondages auprès de la population mais utilisent pour cela des panels types et posent des questions orientées qui ne permettent en aucune façon d'obtenir l'avis réel de cette population dans toute sa diversité. Au mieux sont ils capables de mesurer le taux d'écoute d'une radio ou d'une chaîne télévisée, ce qui représente une information fort maigre au regard de ce que pensent, veulent ou désirent les gens. La plupart des sondages n'ont qu'un seul but : conforter l'action ou l'orientation politique de celui qui commande ce sondage.

Pire encore cette caste des politiques, journalistes, élites ... est souvent sous l'emprise des lobbies de l'industrie et de la finance. Tout se passe comme si il y avait un petit groupe de gens qui décide de tout et donc de l'avenir du reste de la population. Et si par hasard, vous qui ne faites pas partie de cet entregent, osiez émettre une idée autre que celle de leur pensée unique, soyez assuré d'être rejeté, ignoré et sûrement pas diffusé !

Si votre idée politique a pour objet de remettre en question le système démocratique actuel avec sa constitution héritée de De Gaulle, il est fort probable que l'on vous targue d'être populiste ! Pour cette intelligenzia, le peuple et ses idées populaires ... ça n'est pas possible : évidemment, il faut qu'eux seuls imaginent et mettent en œuvre les idées qui les arrangent et qui confortent leur position de privilégiés.

Comment le peuple peut il reprendre plus du pouvoir qui lui est du ?

Au niveau politique, la suppression du cumul des mandats est un premier point positif obligeant à terme à élargir la classe politique et à la renouveler. La mise en place de 2 mandats seulement voire d'un seul mandat serait encore plus efficace sous cet angle.

Remarque 1 : la notion de CDF (contrat à durée de 7ans) est assez proche de la notion de mandat unique. A chaque fois l'idée est double :

- au niveau personnel, remise en question de sa vie y compris politique tous les 7 années ; ceci est à priori favorable à l'individu dont la vie n'est pas un fleuve tranquille dans un monde qui bouge !
- Au niveau politique ou entreprise, on évite la népotisation, le vieillissement des employés, on trouve d'autres personnes, d'autres idées ; ceci est à priori favorable à la bonne évolution d'une entreprise ou d'une institution, évite l'encroûtement, oblige à s'adapter au monde qui change !

Mais le peuple peut également remettre en cause la constitution et le système démocratique actuel.

La démocratie directe est possible pour un groupe d'environ 100 personnes. Dans un tel petit groupe, les membres du comité de pilotage du groupe peuvent être choisis directement par les membres du groupe. Ils assurent au jour le jour, toutes les actions et prennent toutes décisions dans l'intérêt général du groupe. Ces actions et décisions sont chacune, votées par l'ensemble des membres du groupe.

Remarque 1 : Pour que le système fonctionne vraiment de façon démocratique, il ne faut pas que ce soit toujours les mêmes qui soient membres de l'équipe de pilotage. Même en cas de démocratie directe, le mandat unique ou le CDF doit être la règle.

Remarque 2 : Dans ce petit groupe de gens, tous sont à priori aptes à piloter et il faut s'interdire de créer une mini élite qui serait seule à piloter le groupe.

Dès que le groupe de personnes devient grand, par exemple supérieur à 10.000 personnes, la démocratie directe ne peut plus s'appliquer. C'est ainsi qu'a été imaginé **la démocratie représentative**. Dans ce modèle, certaines personnes candidatent pour être élus par tous. Ces candidats se présentent ainsi comme les futurs membres du comité de pilotage du groupe. Une fois élus par les électeurs, les candidats sont membres du comité de pilotage. Ici encore ils assurent au jour le jour, toutes les actions et prennent toutes décisions dans l'intérêt général du groupe. Mais chacune de ces actions ou décisions ne sont plus votées au fur et à mesure par les 10.000 personnes du groupe. Le groupe a simplement donné mandat au comité de pilotage et demandé à ce comité d'appliquer une liste d'actions et d'orientations prévues à l'avance. C'est cette liste que l'on appelle généralement programme laquelle est proposée au vote du groupe. Bien entendu, il peut y avoir divers programmes proposés et divers candidats derrière chaque programme. C'est cette relative diversité des programmes qui permet, en principe, aux électeurs de choisir la liste qui semble plus proches de leurs intérêts.

Les remarques 1 et 2 énoncées par rapport au système de démocratie directe s'appliquent également et même encore plus, ici.

Remarque 3 : Les 'intérêts' de chaque électeur ne sont pas l'intérêt général et il y a bien un risque de dévoiement du système représentatif.

Remarque 4 : Les élus ont tendance à considérer qu'ils peuvent prendre toutes actions et décisions en leur âme et conscience, sans en référer à tout instant au groupe, dans la mesure où ces actions ou décisions sont conformes au programme pour lequel ils ont été élus. Or, ce programme a tendance à ratisser large pour augmenter les chances d'être élu. Du même coup, les actions et décisions réelles des élus peuvent diverger largement par rapport à ce que souhaitent les électeurs. Dans tout système de démocratie représentative, il faudrait donc qu'existe un moyen, pour les électeurs, de dénoncer toute action ou décision ... sans attendre le prochain mandat et les prochaines élections. Vu la vitesse à laquelle change notre monde, ce moyen est essentiel.

Remarque 5 : Le scrutin majoritaire. Il a été imaginé pour donner une majorité confortable aux membres d'une liste d'élus et ainsi éviter des débats sans fin avec une autre liste ayant presque le même nombre d'élus. Ce système se justifie lorsque 2 ou plusieurs listes/partis sont presque à égalité

de voix. Par contre il est totalement injustifié lorsque le partage des voix donne déjà un avantage à une liste/parti. Il serait excellent de remettre en cause le scrutin majoritaire dans ce cas. Il faut donc imaginer un scrutin à la fois majoritaire et proportionnel selon le décompte de voix.

Par exemple si 2 listes sont à 49 % et 51 % on attribue 2 sièges supplémentaires à la liste en tête et 2 de moins à l'autre liste. Pour 47 % et 53 % on attribue 1 siège supplémentaire au vainqueur, un siège de moins à l'autre liste. Par contre si la première liste obtient 30 % et la seconde 70 % on attribue le nombre de sièges proportionnellement.

Remarque 6 : La liste qui est majoritaire a souvent tendance à prendre les actions ou décisions de son propre chef sans se soucier des listes minoritaires. Cette pratique est une ineptie sans nom ; en effet elle prive le comité de pilotage de toute institution d'un grand nombre d'intelligences. Elle incite ces membres (exclus) du comité à l'attentisme et à la passivité. Elle permet aux membres majoritaires de s'enfermer dans leurs idées, leur dogmatisme et ainsi de prendre des actions ou décisions qui ne sont plus du tout de l'intérêt général. Il serait bon que les dossiers d'une institution soient systématiquement répartis entre les différentes tendances d'un comité ; ceci afin que tous les élus même minoritaires travaillent sur quelques dossiers. Ces dossiers ayant plus ou moins d'importance, faire en sorte que tous les dossiers importants ne soient pas confiés à la seule liste majoritaire !

Voir plus haut le chapitre sur la démocratie qui fous le camp !

13 Economies d'énergie dans l'habitat

L'analyse des petites annonces immobilières doit désormais préciser la classe énergie des logements. Si j'en croie Solvimo et les villes de l'agglomération de Saint Quentin en Yvelines, on s'aperçoit que les appartements sont en général moins énergivores (classe C ou D) que les maisons (classes D à F avec de rares exceptions en classe C pour de grandes surfaces habitables, ce qui en relativise l'intérêt) mais en contrepartie les charges sont relativement élevées (140 à 200 euros/mois) alors qu'elles sont faibles à nulles pour les maisons (0 à 60 euros/mois). Je constate également que certaines villes sont plus énergivores en moyenne que d'autres. Par exemple Montigny le bretonneux et Voisins le bretonneux sont nettement plus énergivores que Guyancourt ou Elancourt. On pourrait être tenté de dire que les villes gérées par la droite sont plus énergivores que celles gérées par la gauche. Cependant Elancourt (maintenant géré par la droite) ou Trappes (toujours gérée par la gauche) n'obéissent pas à cette idée. La première est plutôt économe en général, la seconde est plutôt énergivore en général quoique faisant de nets progrès sur les programmes nouveaux.

Remarque 1 : Ceci est sans doute vrai pour toutes les villes d'aujourd'hui. Néanmoins force est de constater que certaines villes font le minimum (RT2012) tandis que d'autres ont tendance à anticiper la future RT2020. Evaluer commune par commune, la consommation d'énergie due à l'habitat est fort possible. Etablir un ratio à respecter par rapport au nombre d'habitant est faisable. Le faire appliquer voire sanctionner les mauvaises communes, n'est il pas ?

Remarque 2 : La classification énergétique A,B,C,D,E,F et G au m² occupé n'est pas pertinente. En effet un logement de 200 m² classe A est aussi énergivore qu'un logement de classe B mesurant 100 m². La classification énergétique devrait être par rapport au nombre d'habitant du logement. Vivre dans 200 m² à 1 ou 2 personnes, c'est du luxe ; vivre à 3 ou 4 personnes sous 80 m² c'est le cas de nombreuses familles !

Remarque3 : Il fait très froid, ces jours ci. Des bénévoles font 'la maraude' pour récupérer des sans abris dans la rue et les caser pour la nuit au chaud. Fort bien. Mais comment se fait il que les voisins de ces sans abris ne fassent pas le geste d'hébergement au moins par temps froid ?

14 Centralisation ou relocalisation, Mégapoles et territoires

Les hommes politiques ainsi que les financiers optent naturellement pour l'hyper centralisation. Ils glorifient les mégapoles ou même les super mégapoles qui seraient selon eux des exemples à suivre. Ils pensent que ces lieux de concentration humaine sont propices au développement de l'économie de marché, ce qui est sans doute vrai. Ils croient que la mise en concurrence des entreprises dans le monde entier est bénéfique pour tous, ce qui est vrai pour eux mais pas pour tout le monde. Ils vont même jusqu'à établir des comparaisons entre les mégapoles et les activités de ces mégapoles.

Ainsi, osent ils tenter de classer les universités du monde entier ! Je pense que ce classement touche au ridicule car chaque territoire de ce monde a ses spécificités humaines, culturelles, historiques, ... et tenter de faire une classification universelle, c'est ignorer ces caractères locaux et ne comptabiliser que des caractères communs par exemple purement économiques.

Qui peut prétendre qu'une université ou une école dispense des cours de qualité en omettant volontairement les spécificités locales ? Les partisans de l'économie libérale sans doute ! Et pourtant chaque université ou autre organisme de formation implanté dans un territoire peut sans aucun doute délivrer une formation plus ou moins spécifique de l'endroit et à priori de bonne voire de très bonne qualité.

Par ailleurs, remarquons qu'une meilleure répartition sur tout le territoire français, européen, mondial présente des avantages certains pour chaque étudiant, chaque chercheur, chaque enseignant : en effet une répartition en petites unités sur l'ensemble d'un territoire réduit les temps de trajet de chacun, crée une synergie locale qui permet le développement d'autres activités, crée les conditions d'une plus grande multi-fonctionnalité territoriale.

Concentrer des étudiants, des chercheurs et des enseignants en un même lieu de concentration exacerbe la concurrence et crée les conditions d'une plus grande spéculation foncière et donc détruit de terres agricoles nourricières. Cette concentration exige le développement de transports de plus en plus rapides qu'ils soient collectifs ou individuels. Ceci est évidemment contraire aux principes validés, au Bourget, lors de la COP 21 ! Enfin, dois je faire remarquer que le milieu universitaire est à l'origine d'une utilisation massive d'internet et que les universitaires n'ont point

besoin de s'entasser dans des clapiers, fussent ils de luxe, pour bien communiquer ?

Les mégapoles combinées avec les transports rapides de personnes et de biens autorisent les grosses sociétés à centraliser leurs cadres dans une seule entité de l'entreprise. Ainsi les cadres parisiens peuvent ils essaimer dans toute la France, voire plus loin grâce aux moyens de transport rapides et grâce à des télécommunications au flux de plus en plus importants. Cette disposition est néfaste pour les autres territoires de France et d'ailleurs. Certes les agglomérations de Lille, de Nantes, de Lyon, de Marseille, de Toulouse ou de Bordeaux tentent de fixer leurs cadres et d'apporter les conditions d'un développement économique régional. Néanmoins, la fuite de cadres vers la mégapole parisienne, nuit à l'équilibre entre toutes ces régions. Et de façon plus large, toute agglomération d'importance nuit au développement harmonieux des territoires locaux. On assiste régulièrement à la désertification des campagnes et à la densification des grandes agglomérations. Même si, quelques français éclairés et capables de se libérer des contraintes, retournent au monde rural, nos hommes politiques, pour la plupart fort âgés, continuent de promouvoir le modèle mégapolistique (comme dirait Dali ?) !

Ce modèle est suicidaire : en effet, il nous éloigne de plus en plus de la nature, de notre être profond et nous rend donc de plus en plus incapables de survivre en cas de difficultés. Nous trouvons normal d'aller au supermarché, voire de commander sur internet notre nourriture. Nous devenons inaptes à cultiver le moindre bout de terrain. Et qui plus est, nous mettons une forte pression concurrentielle sur tous les agriculteurs/éleveurs de notre pays et du monde entier. De ce fait, ceux-ci sont enclins à automatiser de plus en plus leurs exploitations, espérant ainsi réduire les coûts. Du coup, le monde agricole s'industrialise et se financiarise. Il s'éloigne donc lui aussi, de méthodes de culture ou d'élevage plus naturelles. Qui peut justifier les énormes entrepôts de poulets, de cochons, de vaches qui dénie la sensibilité des animaux ? Qui rendent aussi le travail rural inhumain !

Les subventions accordées à ces agriculteurs/éleveurs par l'Europe sont un vrai problème : soit elles ont insuffisantes pour la rentabilité d'une exploitation européenne, soit elles sont trop importantes dans la mesure où elles entraînent une concurrence déloyale avec les agriculteurs/cultivateurs du monde entier.

Faut il supprimer toute compétitivité ?

Sûrement pas, impossible au vu de la nature humaine. Pourtant la compétitivité voulue par les entreprises, les médias qui les relaient benoîtement, les hommes politiques qui les écoutent (sans analyse et recul), est suicidaire. En effet, le plus compétitif s'impose sur le marché ... aux dépens de tous les autres. En gros, on peut affirmer que la compétition c'est le jack pot pour le vainqueur, mais c'est aussi la mort assurée (à petit feu) pour tous les autres. Ce vainqueur tente bien sûr, d'accroître ses ventes, son marché comme on dit et donc de s'étendre sur un plus grand territoire, concurrençant ainsi d'autres entreprises plus lointaines. A ce jeu, il gagne ou perd au profit d'un plus fort. Remarquons que ce jeu fait de plus en plus d'entreprises moribondes et tend vers le monopole de très grosses entreprises.

Il faut donc limiter le territoire d'influence des entreprises et les effets de la concurrence. Autant une concurrence locale et à armes égales, sur un petit territoire, peut se comprendre, autant il est

anormal que les produits manufacturés de l'Orient ou les aliments venant de pays lointains concurrencent nos industries et exploitations locales. On peut tenter de réduire quelque peu cette concurrence à tout va par des taxes d'importation. Malheureusement, ce moyen n'est possible que si nous n'avons pas un besoin ineffable de ces produits importés. De plus les pays exportateurs ne manqueraient pas de mettre en place des taxes similaires sur les produits que nous souhaitons exporter. Enfin, il y a le libre arbitre de chacun dans la fixation du taux des taxes qui n'est borné que par des règles de concurrence ... qui n'existent pas. Le grand marché mondial, c'est la loi du plus fort économiquement et sans aucune considération humanitaire. Le système de la taxation a déjà été utilisé par le passé, sans succès.

Et si on essayait de mettre en place une taxation au CO2 qui soit assez forte pour faire en sorte que plus le produit importé est lointain, plus la taxe est élevée. Cette forme de taxe présente plusieurs avantages :

- 1) elle sanctionne tous ceux qui directement ou indirectement, via les transports, génèrent ces gaz à effet de serre qui déséquilibrent le climat.
- 2) elle est de nature universelle et son application ne favorise pas tel ou tel.
- 3) elle favorise les entreprises/exploitations qui délivrent des biens, services ou aliments vendus localement.

Si une entreprise se développe bien localement et envisage d'élargir son marché, c'est toujours possible mais la taxation CO2 rend sa tâche plus difficile.

15 Jeux Olympiques JO

Les JO ont ils encore un sens, un intérêt pour l'humanité ?

On peut formuler diverses critiques

1. La recherche de la meilleure performance possible entraîne souvent le recours à des drogues et pour le moins oblige les athlètes à une vie anormale ; ils consacrent tellement de temps et d'efforts à leur spécialité sportive qu'ils ne sont plus capables d'avoir une vie sociale, sexuelle, humaine normales.
2. La mise en concurrence de sportifs de haut niveau, la sélection, le classement final et l'élitisme qui en résulte sont néfastes ; mieux vaut moins de sélection et plus de pratiquants de tous niveaux. Le sport, c'est d'abord le développement harmonieux de nos capacités musculaires, d'adresse, d'équilibre, etc . L'important c'est de participer, ou plutôt de pratiquer et non d'être le meilleur !
3. Il me semble ridicule de mettre en compétition de très petits pays avec de très grands ; en effet, il est évident que le grand pays a un réservoir d'athlètes plus important et qu'il peut plus facilement que le petit pays, sélectionner les meilleurs. Par sa puissance économique le grand pays dispose de meilleures infrastructures et de plus de moyens pour entraîner ses athlètes.

A cet égard, il me semble stupide que les différents pays d'Europe concourent individuellement alors qu'ils constituent une entité de taille comparable à la Russie et aux Etats Unis.

4. L'organisation des JO coûte très cher en investissements et en fonctionnement. En investissement, car le pays organisateur veut montrer des équipements magnifiques, histoire de laisser un souvenir inoubliable, en fait de jeter de la poudre aux yeux des terriens. Inutile de préciser que cette disposition n'a rien à voir avec la participation loyale des athlètes. En fonctionnement, car il faut faire venir de partout, donc de loin, les spectateurs ; il faut nourrir et héberger ceux-ci ainsi que les athlètes durant deux à trois semaines. Les entreprises de transport de personnes, les hôtels et autres modes d'hébergement, les restaurants, les cafés, les bars, les dancings même profitent largement de la présence des spectateurs et des athlètes. Les entreprises de télédiffusion achètent fort cher les droits de diffuser les images des JO.

Tout se passe en fait, comme si le pays organisateur s'endettait et faisait supporter l'effort financier d'organisation des JO, à toute la population. A l'inverse les quelques entreprises privées citées ci-dessus, encaissent la manne olympique ! **D'une certaine façon on peut considérer que l'Etat organisateur donne aux entreprises de l'argent public.**

5. Certes, par le biais de la TVA, ce transfert est quelque peu atténué. Néanmoins, ce ne sont que les plus riches et quelques fanas qui assistent aux jeux. Les autres peuvent quand même découvrir les belles images léchées des JO telles qu'elles sont diffusées. La vision des uns et des autres est donc fort différente. Sous cet angle, les JO sont très inégalitaires socialement.

Une fois les JO terminés, les équipements exceptionnels trop beaux, trop grands sont très rarement réutilisés pleinement. Il y a donc là un deuxième gâchis économique.

Par exemple, on considère que l'économie grecque a été plombée par l'organisation des JO.

6. La visite de François Hollande à Rio de Janeiro n'est pas celle d'un sportif, ni celle d'un spectateur, ni même celle d'un homme d'état. C'est une visite de business man qui tente par tout moyen d'influencer la décision du comité olympique ; FH est à Rio avec Anne Hidalgo, maire de Paris pour peser sur la décision de ce comité olympique et faire en sorte que les prochains JO aient lieu à Paris ! Si ça marche, c'est la catastrophe financière annoncée de la France.
7. Pour toutes ces raisons, je crois que le vrai courage politique serait au contraire de refuser des jeux à Paris et même mieux de boycotter cette manifestation qui n'a d'intérêt que pour une poignée de sportifs élitistes et d'affairistes.

Peux t on garder des JO quand même ?

Non car ces jeux sont basés sur le faste, le fric et la compétition, trois enjeux à contre courant de ce qu'il faut faire si l'on veut lutter raisonnablement contre le dérèglement climatique, contre le pillage des ressources terrestres, contre l'inégalité entre les terriens qui revient à accepter la plus grande pauvreté et l'extrême richesse.

16 Informations télévisées

Les informations télévisées sont de très mauvaise qualité voire des mensonges.

En effet, les journalistes et le comité de rédaction qui les mandate, recherche uniquement de l'information percutante, sensationnelle. Du coup la sélection des sujets traités manque d'originalité. Quelle que soit la chaîne écoutée, fut elle dédiée à l'information, on retrouve les mêmes sujets. En effet, chaque chaîne sélectionne le sensationnel, le sujet qui fera le maximum d'écoute et délaisse donc des sujets moins racoleurs qui mériteraient pourtant qu'on s'y attarde un peu.

Cette même recherche du sensationnel a un corollaire important ; on nous parle à chaud et au mieux pour quelques jours d'un sujet que l'on oublie totalement ensuite sauf si retour du sensationnel. Ainsi perd t on la notion de continuité et d'importance de tout sujet. Pourtant certains sujets sont vitaux pour nous et devraient par conséquent être développés régulièrement même si le sujet n'est ni original ni drôle.

Autre problème qui conduit au déni d'information : les sujets les plus percutants sont souvent les plus négatifs (attentats, terrorismes, crimes, catastrophes, déficit des nations, ...). Ces sujets sont donc beaucoup plus développés que les sujets positifs (solidarité des gens, bonnes actions collectives ou individuelles, joie de vivre (à ne pas confondre avec bonne bouffe et bons achats), ...). A la longue la répétition de tous ces sujets négatifs pèse sur la santé morale des gens.

La façon de décrire l'information, le style des speakers ou des commentateurs est toujours le même : empreint de sérieux, monocorde, sans aucune spontanéité. Comme si ces femmes ou ces hommes étaient désincarnés. Pire encore, le correspondant sur place n'en sait pas plus que le présentateur du JT mais pérorer, supputer, commente longuement sans apporter d'éléments nouveaux par rapport à l'information brute de base.

Quand il est fait appel au témoignage des gens, ils sont d'une grande platitude comme si on avait filtré ces commentaires pour éliminer volontairement ceux qui sont dérangeants et vivants et ne répéter que ceux qui sont sans âme.

Remarquons également que les JT sont centralisés ; ils sont élaborés dans de grandes métropoles voire dans la seule capitale. Du coup ils ne s'intéressent presque jamais à l'information locale. Nous allons apprendre que la Corée du nord vient de lancer un missile balistique sans succès mais nous ne saurons rien de la coupure d'électricité de ce matin qui a perturbé un grand nombre de nos activités. De façon générale l'information est devenue si globale que peu de gens savent encore ce qui se passe au plus près d'eux.

On donne aussi beaucoup trop d'importance au sportif ou au manager qui réussit ou au politique connu qui a une grande gueule. Et cela tourne parfois au ridicule. Par exemple on interviewe pendant trois minutes voire plus un footballeur ou un cycliste qui n'a pas grand chose à nous dire tandis qu'on passe trente secondes sur les chiffres du chômage qui ne sont pas explicités correctement. Ou encore on montre une vidéo de quelques minutes dans laquelle on voit un roquet de la politique aboyer sur le gouvernement sans même prendre la peine d'argumenter. Ici encore l'important c'est de faire le buzz, le coup médiatique qui frappe l'opinion ... mais qui ne nous apprend rien et ne nous aide pas à comprendre. Sans doute nous prennent ils pour des crétins

auxquels on peut tout faire avaler !

Par exemple, actuellement, avec les JO à Rio, on voudrait nous faire pleurer parce que la France n'a pas encore eu une médaille d'or ! N'est il pas ridicule de réduire la participation sportive à quelques médailles obtenues ? Ne devrait on pas se dire que même le dernier classé d'une compétition mondiale est d'abord un valeureux sportif ? Ne devrait on pas s'interroger sur la vie du meilleur athlète ? Certes, c'est un Dieu du stade, mais à quel prix ? Sacrifice constant de sa vie pour le sport de haut niveau, dopage éventuel, conséquences sur la santé, sur la vie sexuelle, sociale, ... De tout cela, on ne parle pas ou si peu anéantissant du même coup toute objectivité ou véracité de l'information.

Ce petit exemple est malheureusement généralisable à toutes sortes d'informations. La durée du JT limitée à trois quart d'heure au mieux et l'importance médiatique donnée au dernier sujet à sensations ne permettent pas de développer en toute objectivité.

La source officielle d'informations est unique pour la France : pas une bonne idée pour la pluralité et l'indépendance de l'information.

Enfin les chaînes de télévision, de radio, les journaux sont la propriété de grands business men sans vergogne. Le rachat de Canal+ par Bolloré en est un exemple récent et flagrant. Mais il y en a bien d'autres malheureusement.

Soyons clairs (et sans décodeur) : les informations télévisées c'est de la bouillabaisse sans aucun goût. Plus largement, j'ose dire que la plupart des chaînes ont des programmes de m...

17 Télé réalité

Mon épouse aime regarder sur M6, l'émission « chercheur d'appart » ou quelque chose comme ça. Pour l'accompagner il m'arrive de regarder avec elle ... Généralement je ne tiens pas cinq minutes !

En effet, dans cette émission, tout est faux : point de réalité du tout. Les agents immobiliers vous annoncent avec un sourire imbécile qu'ils sont là pour gagner. Gagner quoi, le fait de trouver un appart ou une maison qui convienne à un couple qui lui aussi joue un rôle. Nous avons droit à des réflexions sans grand intérêt, d'autres sourires niais, des Ahhh, des Ohhh lorsqu'ils font semblant de découvrir un bien qu'il font semblant de convoiter ... Et là dessus une musique qui se veut enchanteresse au moment où un plan nous fait découvrir une pièce bien agencée ou bien décorée. Bien entendu, on ne visite (presque) jamais un lieu vide : il faut nous en mettre plein les yeux ! Et puis après les trois visites obligatoires, il y a le moment du semblant de choix par les semblants d'acquéreurs. On a alors droit à un pseudo suspense qui ouvre une grande page de pub. Viens enfin la sentence : le couple qui joue l'acquéreur utilise toujours la même formulation et retient son souffle ... pour désigner l'heureux agent qui leur a proposé le bien qu'ils ont choisi !

J'allais oublier un détail : bien entendu il y a la voix off dont le rôle est tenu par Stéphane Plaza. Ses commentaires sont parfois nuls, parfois drôles ; dans tous les cas son intervention a le mérite de meubler quelques minutes de l'émission !

C'est déjà d'un débile, mais faut en ajouter : alors l'agent gagnant obtient des points et en fin de semaine, je crois, on détermine le meilleur agent, celui qui a obtenu le plus de points ! Non

seulement tout est irréel dans cette émission mais de plus, il faut y mettre une pointe de compétitivité. Désolant ! Piètre objectif complètement négatif par rapport à tout ce que pourrait apporter la TV en documents, connaissances, images d'ailleurs, éléments pour penser, réfléchir ...

Malheureusement on trouve bien d'autres émissions de ce genre sur différentes chaînes comme le bonheur est dans le pré ...

Aujourd'hui, par ces temps où les menaces sur l'humanité sont de plus en plus grandes, ce qu'il faudrait montrer à la TV, c'est l'humain, le vivant, la solidarité et non mettre en avant comme le fait M6 et bien d'autres, le matérialisme, la compétition, l'argent, la beauté toc et futile, ...

Ce qui me désole encore plus c'est que des gens, comme ma femme, regardent ce genre d'émissions avec intérêt. C'est d'autant plus étrange que ma femme prétend ne pas aimer le théâtre ! Or, cette émission de m... c'est pire encore que le théâtre de boulevard !

18 Durée du travail, déplacements domicile travail, travail dominical.

Depuis des années, la législation tend à réduire la durée du travail. Nous en sommes aujourd'hui à la semaine des 35 heures, du moins officiellement. En réalité, rares sont ceux qui bénéficient réellement de cette durée du travail.

Remarquons également qu'une durée du travail de 35 heures peu signifier une durée bien plus longue et une lourde contrainte de déplacement domicile travail. Les gens qui ont la chance de travailler à moins d'un quart d'heure, à pied, de leur domicile, sont rares. Dommage car ces gens là ont, indéniablement, une qualité de vie bien supérieures à leurs collègues.

Récemment, la notion de repos hebdomadaire et dominical a été remise en question ; les députés ont accepté de voter une loi permettant à toute entreprise d'organiser le travail du dimanche et certains jours fériés, ceci dans le but de répondre à une clientèle du dimanche (touristes, riches visiteurs, etc ...).

Compte tenu des impératifs de réduction des pollutions et des gaz à effet de serre générés par les activités humaines, il y a lieu de repenser globalement l'organisation du temps de travail.

D'abord, il me semble nécessaire de prendre en compte la durée du trajet domicile travail dans la durée de travail effectif. En effet, cette disposition est de nature à inciter l'employeur à faire une embauche la plus locale possible. De cette façon, on diminue le volume des trajets domicile travail qu'ils soient individuels ou collectifs. On réduit ainsi nombre de pollutions générées par les transports de personnes ; on s'évite également le développement de nouvelles infrastructures coûteuses, énergivores, polluantes donc, qui n'ont d'autre but que d'offrir des moyens de transports plus rapides aux usagers.

Grâce aux transports rapides entre métropoles, beaucoup d'entreprises ont tendance à s'implanter prioritairement en région parisienne ou dans de grosses métropoles parce que celles-ci sont des nœuds de communication importants. Ainsi, le cadre parisien peut-il monter dans un TGV ou un avion vers 7 heures du matin et être chez son client vers 9 heures. Pour se faire, ce cadre aura du quitter son domicile vers 6 heures et ne pourra rentrer chez lui que le soir vers 21 heures. Au total sa journée déplacement plus travail aura duré 15 heures soit environ le double de la durée légale du

travail. L'entreprise est donc assez lourdement pénalisée par l'envoi d'un cadre à l'autre bout du pays si on tient compte du temps de transport. Du coup, on peut espérer que cette entreprise créera des agences locales dans chaque grande métropole du pays ou auprès du lieu de travail effectif de ses employés afin d'éviter le paiement d'heures de trajet domicile travail.

La réduction du trajet domicile travail peut sembler incompatible avec les grandes métropoles actuelles. A priori, pour réduire ce trajet, les entreprises ont intérêt à s'implanter au centre de l'agglomération ou du moins près d'un nœud de communication important. Même chose pour les employés d'autant plus que cela augmente leurs possibilités d'emploi. Mais tout le monde, entreprises ou employés ne peuvent habiter au plus près du centre ou d'un nœud de communication important. Bien au contraire, on constate l'existence de zones d'emploi et de zones d'habitat fort éloignées les unes des autres. Du coup, on peut en déduire que l'urbanisation actuelle des métropoles n'est pas adaptée au principe de l'intégration du temps de trajet domicile travail avec le temps de travail effectif.

Faut il pour autant abandonner ce principe ?

Non, car celui-ci est essentiel pour réduire notre empreinte environnementale ce qui est vital pour l'humanité toute entière. Nous pouvons en conclure que les métropoles actuelles sont inadaptées au principe du temps de travail incluant le trajet. Et même pire, que ces métropoles sont néfastes à la survie de l'humanité. C'est leur grande concentration et leur étendue bâtie qui les rendent néfastes.

Il est probable qu'il existe une taille d'agglomération à ne pas dépasser pour éviter ces graves inconvénients. Cela signifie donc qu'il faut revenir à un habitat plus dispersé, constitué de villes moyennes plus nombreuses et plus développées économiquement ainsi que sur des villages bien vivants et assez riches d'activités. Le principe du temps de travail global (trajet+travail effectif) devrait être un excellent levier pour cela.

Remarquons également que le principe implique plus de mixité fonctionnelle. En effet, le principe concourt à rapprocher lieu de travail et domicile. Or parmi ces lieux de travail il y a les commerces, les écoles, les centres de loisir, ... Donc, le principe de temps de travail global augmente à coup sûr la mixité fonctionnelle.

Notons par ailleurs que nombre de cadres travaillent déjà dans les transports en commun (appels téléphoniques pour affaire, portables allumés, copies d'élèves corrigées dans le train, ...).

Mise en œuvre du principe

La durée moyenne du trajet domicile travail (aller et retour) en région parisienne est d'environ 2 heures en moyenne (à vérifier et affiner). Elle est du même ordre pour les grandes métropoles comme Lille, Lyon ou Marseille. Cette durée est beaucoup plus faible pour quelques privilégiés. Tant mieux pour eux. Si on cherche à réduire la durée de trajet moyenne à 1 heure pour tous et que l'on suppose que les employés effectuent 5 trajets aller retour par semaine, la durée de travail global pourrait être fixée à $35 + 5 = 40$ heures.

Le cadre qui effectue des déplacements en province obtiendrait son quota d'heures en 3 déplacements quotidiens ($15 * 3 = 45$ heures). L'employeur pourrait être tenu, en toute logique, à

payer les 5 heures supplémentaires à son cadre.

Néanmoins si ce cadre reste en province durant 5 jours, le calcul sera 3 heures pour l'aller (6 à 9 heures) + 7 heures de travail effectif le premier jour. A supposer que son hôtel soit situé à ½ heure aller retour de son client, pour les 3 jours suivants il travaille au total $7,5 * 3 = 22,5$ heures. Enfin le dernier jour il travaille 10 heures compte tenu du retour chez lui. Soit un total de 42,5 heures.

L'employeur pourrait être tenu, en toute logique, à payer 2,5 heures supplémentaires à son cadre. R

Déploiement du principe

On fixerait donc la durée moyenne du travail global à 40 heures payées comme les 35 heures effectives avant mise en place du principe. Par exemple un employé serait toujours payé mensuellement 2000 euros net. Mais le coût horaire correspondant passerait de 57,14 (2000/35) euros à 50 (2000/40) euros.

Si l'employé habite au plus près de son emploi, sa durée de travail global peut être égale à son travail effectif soit 35 heures. En application du principe et avec prise en compte de la limitation à 40 heures de travail global, cet employé sera toujours payé 2000 euros mais son employeur pourrait exiger qu'il effectue 40 heures de travail effectif, ce qui est irréaliste et inciterait l'employé à s'éloigner de son lieu de travail. On peut néanmoins demander à l'employé de fournir de 1 à 5 heures supplémentaires par semaine, payées 50 euros.

Si l'employé habite très loin de son lieu de travail et qu'il effectue 3 heures de trajet chaque jour, sa durée de travail global sera de $3*5 + 35 = 50$ heures. En application du principe et avec prise en compte de la limitation à 40 heures de travail global, cet employé sera toujours payé 2000 euros mais n'effectuera plus que 25 heures de travail effectif. Si l'employeur maintient les 35 heures de travail effectif, il devrait augmenter le salaire de l'employé de 10 heures à 50 euros chaque semaine, soit $4,4 * 5 * 50 = 1100$ euros supplémentaires par mois ! L'employeur a tout intérêt à faire en sorte que ses employés se rapprochent de leur lieu de travail.

Dans les 2 cas envisagés ci-dessus, il faut mettre en place une transition pour que le changement ne soit pas brutal, ni pour l'employé, ni pour l'entreprise.

Contrôle de la véracité des heures de travail global.

Plusieurs possibilités : les titres de transport de toute nature contiennent le plus souvent les heures de départ et d'arrivée. L'employeur peut connaître la durée de travail effective de l'employé par pointage strict ou simple contrôle d'un responsable. L'employeur connaît l'adresse du domicile de ses employés. Il peut donc en déduire, en fonction des infrastructures de transport existantes, la durée vraisemblable du trajet. De ces diverses informations, il peut donc connaître avec une bonne précision, la durée de travail global.

Répartition du temps de travail sur la journée, la semaine, le mois l'année

La détermination d'une règle qui s'appliquerait à tous est, semble t il, chose impossible. Il y a les horaires des enseignants qui sont contraints par les horaires scolaires, il y a les travaux continus avec 3 ou 4 postes par jour, il y a les horaires des magasins indirectement contraints par les horaires libres des autres travailleurs, etc ...

Organisation dans la journée

Notre société est très rigide sur l'organisation horaire d'une journée ; la plupart des gens commencent leur travail à 9 heures et le terminent à 18 heures. Il en résulte quelques problèmes dit de pointe ; pointe de circulation et de bouchons, pointe de consommation électrique ...

Aussi bien le STIF d'Ile de France que ERDF ne parviennent pas à lisser ces pointes malgré des tarifs dissuasifs. Il y a pourtant plus simple : faire en sorte d'étaler davantage les horaires de travail dans la journée. Que certains commencent dès 7 heures du matin et terminent vers 16 heures, d'autres vers 8h jusque 17h, d'autres vers 9h jusque 18h, d'autres depuis 10h jusque 19h. C'est possible et ça n'interdit pas la communication entre ces tranches horaires : par exemple, le créneau 10h à 16h est commun à toutes les tranches. D'autre part pour les entreprises de taille suffisante, pour un même service on peut avoir des gens qui débutent à 7h, 8h, 9h ou 10h sans grave inconvénient.

Organisation dans la semaine

Remarquons que la mise en place d'un roulement systématique sur une à n semaines avec 1 à 2 jours de repos par semaine peut régler beaucoup de problèmes. En effet si ces 1 ou 2 jours sont glissants dans la semaine, cela signifie que ce ou ces jours là, toutes les activités quelles soient commerciales, administratives, culturelles sont effectives et qu'il n'est donc plus besoin d'attendre vendredi soir ou samedi pour faire ses courses, qu'il n'est plus besoin de prendre un jour de congé pour faire des démarches administratives, etc ...

Notons également que grâce à la généralisation d'internet, nombre d'achats et de démarches administratives peuvent se faire en ligne, c'est à dire à tout moment du jour, de la nuit, de la semaine.

Néanmoins le jour glissant de repos permet la rencontre avec les autres, les voisins, amis, parents pour quelque raison que ce soit ; cette rencontre entre les êtres est essentielle tant pour la santé de chacun que pour la cohésion sociale des groupes de personnes de tous niveaux. Enfin, le jour glissant, de repos en principe, peut être utilisé exceptionnellement pour effectuer des heures supplémentaires sachant que toute activité ne peut être lissée dans le temps. Son existence prévue, organisée, instituée facilite grandement son utilisation à toutes fins.

Le jour de repos glissant ça marche comment ?

Supposons que les employés travaillent globalement 40 heures par semaine. Supposons qu'on se donne 1 jour glissant par semaine et qu'on se donne un repos dominical fixe. L'employé effectuera alors 5 jours de travail global soit 8 heures de travail global par jour. Mais ces 5 jours de travail glisseront chaque semaine tout comme le jour de repos glissant, comme indiqué ci-dessous :

En semaine 1, l'employé A travaillera Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi. Samedi sera son jour de repos pour la semaine 1.

En semaine 2, l'employé A travaillera M,E,J,V,S. Lundi étant son jour de repos.

En semaine 3, l'employé A travaillera E,J,V,S, L. Mardi étant son jour de repos.

En semaine 4, l'employé A travaillera J,V,S,L,M. Mercredi étant son jour de repos.

En semaine 5, l'employé A travaillera V,S,L,M,E. Jeudi étant son jour de repos.

En semaine 6, l'employé A travaillera S,L,M,E,J. Vendredi étant son jour de repos.

La semaine 7 est identique à la semaine 1 ; il y a donc ici, roulement sur 6 semaines.

En semaine 1, l'employé B travaillera M,E,J,V,S. Lundi étant son jour de repos.

En semaine 2, l'employé B travaillera E,J,V,S, L. Mardi étant son jour de repos.

En semaine 3, l'employé B travaillera J,V,S,L,M. Mercredi étant son jour de repos.

En semaine 4, l'employé B travaillera V,S,L,M,E. Jeudi étant son jour de repos.

En semaine 5, l'employé B travaillera S,L,M,E,J. Vendredi étant son jour de repos.

En semaine 6, l'employé B travaillera L,M,E,J,V. Samedi étant son jour de repos.

Et de même pour tous les employés disponibles en veillant à ce qu'aucun service ne soit arrêté du Lundi au Samedi inclus.

Donc tout jour de la semaine, du Lundi au Samedi, toutes les entreprises sont ouvertes dans la mesure où ces entreprises ont assez de personnel pour faire en sorte de fonctionner normalement tous leurs services ou du moins ceux au contact des clients.

Pour les très petites entreprises, soit on applique le même glissement pour tous les employés voire même en figeant ce glissement dans l'une des solutions 1 à 6. Cela n'empêchera pas les employés correspondant de trouver une administration ouverte puisque celle-ci est assez nombreuse pour pratiquer le roulement. Pour le commerce, c'est moins évident, surtout pour les petits commerces. Néanmoins, en ville le nombre de petits commerces du même genre est sans doute suffisant pour éviter la porte de bois. Dans les villages, le jour de fermeture est à priori bien connu du peu d'usagers du commerce local ou de l'administration locale donc peu gênant.

Notons également, que dans les entreprises assez nombreuses, des employés peuvent échanger leur jour de repos avec d'autres employés, si nécessaire.

Remarque également que le roulement fait apparaître, pour chaque employé, un long weekend de 3 jours, systématiquement toutes les 6 semaines mais que tous les employés n'y ont pas droit en même temps. Du coup, la technique du roulement ou du glissement, pourrait permettre de supprimer quelques ponts calqués sur des fêtes religieuses ou nationales.

Par ailleurs, le glissement signifie qu'il n'y a plus de jour chargé de la semaine comme les Mardi et Jeudi mais un réel étalement, un lissage sur les 6 jours travaillés de la semaine. Du coup les transports de personnes individuels ou collectifs seront plus fluides. En effet d'abord il y a 6 jours travaillés sur 7 en moyenne au lieu de 5 sur 7, ensuite il y a 1/6 ème de gens qui vont au travail en moins chacun de ces 6 jours.

Pour les gens travaillant en horaires postés (3x8, 4x6, autres combinaisons) rien ne change, ce qui

pose peu de problème car ces gens ne sont pas très nombreux. De plus leurs horaires postés leur permettent l'accès à tous services dans des horaires normaux.

Pour les enseignants et les élèves le roulement peut poser quelques problèmes ; d'abord pour la garde des enfants : en effet le jour ou demi jours de repos des élèves ne correspondent que rarement au jour de repos des employés. C'est déjà le cas actuellement sachant que tous les employés ne peuvent pas être en repos le mercredi.

Q1 : Peut on instaurer le roulement pour les élèves ? A priori, oui, dans la mesure ou étaler les cours sur 6 jours au lieu de 5, permet de réduire le nombre d'heures d'étude par jour et sans doute d'améliorer la possibilité d'assimilation des élèves. Mais cela signifie que les élèves ont des journées bien plus courtes que celle de leurs parents ; d'où problème de garde matin et soir ! Néanmoins, la réduction voulue du temps de trajet domicile travail peut solutionner en partie ce problème. Et puis faire travailler les crèches ou équivalents, des nurses privées, des grands parents disponibles est une solution qui existe déjà et qui marche.

Reste que les enfants pourraient être perturbés par le fait que le début de semaine n'est pas forcément un Lundi, ni que la fin n'est pas forcément un Samedi ! Pas sûr que ça perturbe vraiment les enfants, mais sûr qu'il y aura des réactions des parents ! Sauf si, ceux-ci constatent et apprécient les avantages du roulement généralisé.

Pour conclure, Oui, il semble utile et possible d'instaurer ce roulement pour tous y compris les élèves et ainsi de généraliser le système et donc de supprimer les effets de bords avec d'autres répartitions du temps.

Remarque 1 : Si la mixité fonctionnelle est bien obtenue, ce qui est le but de cette organisation du temps de travail, les problèmes de garde d'enfants seront beaucoup moins sensibles de part la présence locale des parents et des proches.

Remarque 2 : Le roulement imaginé ci-dessus est de 6 jours sur 7 avec une journée de repos fixe, le dimanche, lequel n'est pas de tout repos pour tous !

Remarque 3 : On peut imaginer d'autres types de roulement comme un 5 jours travaillés sur 7 mais avec 2 jours de repos glissants par semaine. Dans cette hypothèse chacun est amené à travailler un dimanche sur cinq, soit un peu moins d'une fois par mois mais avec 2 jours de repos (glissants) chaque semaine

On peut penser à un 4 jours travaillés sur 7 avec 3 jours de repos glissants, etc ... Dans cette hypothèse chacun est amené à travailler un dimanche sur quatre soit environ une fois par mois mais avec 3 jours de repos glissants par semaine. Mais attention, les journées de travail sont assez longues !

Cette courte étude sur le temps de travail a t elle des chances d'aboutir à une bonne réalisation ?

Pas sûr, compte tenu de la mentalité de tous, élites et intelligenzia compris. Espérons qu'il y ait des gens qui y croient !

19 Refuser la vitesse

Les avions relient entre elles les plus grandes villes du monde. C'est d'abord la réduction du temps de trajet, soit la vitesse de l'avion qui est recherchée. Les trains à grande vitesse relient de même les villes françaises ou européennes. Il est question de réaliser un tube à dépression pouvant relier Paris à Amsterdam en une demie heure chrono. Même les camions chargés de marchandises roulent à grande vitesse sur les autoroutes et trop vite sur les routes secondaires car il faut livrer rapidement, tout particulièrement avec la mode du flux tendu.

Nombre de journalistes, de scientifiques, de politiques aussi vantent les prouesses technologiques réalisées et à venir comme si ce 'progrès' de transports de plus en plus rapides était forcément positif pour l'humanité. Est ce bien sûr ?

Non, pas du tout et je vais tenter d'en faire la démonstration.

Plus les déplacements sont rapides, plus ils sont énergivores car la vitesse s'obtient toujours par une dépense énergétique forte ; or cette gabegie énergétique induit une augmentation des émissions de CO2 due à la combustion du kérosène, du fioul utilisé par les camions. Les trains, le futur hyperloop utilisent l'électricité qui peut être dé-carbonée et ou dé-fissilisée si le développement des énergies renouvelables se met réellement en place, dans le monde, en Europe et en France ;

Plus les déplacements sont rapides, plus ils évitent les arrêts en villes intermédiaires. Normal, car tout arrêt réduit considérablement la vitesse globale. Or ce manque d'arrêts intermédiaires a deux conséquences fâcheuses : il encourage la concentration de la population dans les grandes villes bien mieux desservies que les campagnes. Et il renforce le dépeuplement voire la désertification des campagnes.

La concentration de population en grandes villes a de graves inconvénients : la pression immobilière génère tout à la fois des constructions trop denses et un étalement urbain fort qui induit des déplacements de personnes et de marchandises considérable. La circulation dans ces agglomérations devient lente aux heures de pointe, est une source de pollution et un péril pour les citadins. Tout le gain en vitesse de la liaison inter-grandes villes est perdu en liaisons internes à la grande ville.

Le dépeuplement des campagnes est une aberration évidente : par manque de main d'oeuvre locale et par recherche du prix le plus bas de la production agricole ou de l'élevage, on mécanise, on automatise et on regroupe terres et bêtes dans des fermes gigantesques ; on ne respecte plus la terre qui est enforcée à coup d'engrais, de pesticides, d'herbicides et autres produits chimiques. Résultat, le chiffre de production à l'hectare stagne ou baisse ; la terre a perdu son humus naturel et sa faune. Elle est presque stérile ! Quand on sait que tous les produits qui y sont répandus ont pour origine première les hydrocarbures source de CO2, il y a de quoi s'alarmer. On ne respecte pas davantage les bêtes entassées dans des usines à viande. Résultat, les viandes produites sont rarement de bonne qualité et il n'est pas rare que des épidémies déciment les troupeaux.

Il s'agit bien là de dommages graves mettant en péril notre alimentation ; ces dommages ayant pour origine à la fois la désertification des campagnes et l'appât du gain. Remarquons que l'appât du gain ou la recherche de la performance économique est issue de têtes 'bien pensantes' ... habitant les grandes villes.

Plus les déplacements sont rapides et plus les voyageurs n'hésitent pas à s'éloigner de leurs lieux de vie ou d'emplois. Cette possibilité renforce la possibilité pour les grandes entreprises, de concentrer leurs cadres et personnels en très grandes agglomérations au lieu de répartir ce personnel sur l'ensemble d'un territoire. A l'inverse, les personnels résident de plus en plus loin des nœuds de communication, soit parce qu'ils sont soucieux de vivre dans un lieu moins pollué, soit parce que le coût du logement en centre agglomération est prohibitif. Ceci renforce donc l'usage des liaisons rapides d'une part mais aussi des liaisons lentes dans l'agglomération et la banlieue qui s'étend toujours plus loin. Nous voyons d'ailleurs apparaître ici une boucle de sur-réaction qui explique l'accroissement de population des villes.

Pour que cet accroissement de population des grandes villes soit possible, il faut loger toujours plus de gens, construire toujours plus de routes, de voies ferrées, d'équipements ; résultat, il y a très peu de terres cultivables ou d'élevages dans les grandes villes. Le peu d'espaces libres restant sont des espaces verts ou des étendues d'eau très prisés par les citoyens qui ont ainsi l'illusion de rester proches de la nature !

Par cette courte démonstration, ai-je bien montré combien la recherche de la grande vitesse est particulièrement néfaste à l'humanité ? Si vous êtes convaincus de mon propos, je pense que vous comprenez bien que c'est tout l'inverse que nous devons faire : ralentir !

Ralentir pour créer plus d'emplois locaux

Ralentir pour gaspiller moins et polluer moins

Ralentir pour dépeupler les grandes villes et repeupler les campagnes

Ralentir pour rendre obsolètes les 'pôles d'excellence' dont se gargarisent les mégalos de ce monde

Ralentir pour une agriculture paysanne de qualité

Ralentir pour un élevage respectueux des bêtes sensibles et des gens

Ralentir pour éviter la destruction irrémédiable de cette Terre qui est support de nos vies.

Ralentir et comprendre que le progrès n'est pas dans la technologie mais dans l'humain.

20 Le progrès ne suffit pas !

Les médias aiment relater les prouesses technologiques, les dernières découvertes scientifiques, les réussites commerciales ou industrielles ; tout ce qui est marque de progrès. Par exemple suite à la découverte de la radioactivité, même l'explosion de la bombe sur Hiroshima en 1945, a été considérée comme un progrès !

Aujourd'hui encore, les performances de vitesse d'un TGV, d'un avion supersonique ou du futur Hyperloop sont considérées comme des progrès indéniables. De même la rentabilité économique et

le poids des grandes sociétés internationales sont largement relatées et vantées.

Malheureusement ce progrès tant technologique qu'économique ne suffit pas ! Car ce progrès a des conséquences désastreuses pour la planète et pour l'humanité ; qu'on en juge :

La vitesse rapproche en temps les grandes agglomérations, là où se trouvent les usagers en mesure d'utiliser les liaisons grande vitesse ; mais elle renforce la désertification des campagnes et même des petites villes.

La concurrence exacerbée entre entreprises parallèlement à la paupérisation de la population induit la recherche des prix les plus bas et l'écrasement des marges ; ceci a des conséquences sur l'agriculture et sur l'industrie. L'agriculture s'est automatisée au maximum pour réduire la masse salariale. L'industrie a soustraité une grande part des composants de ses produits dans les pays à main d'oeuvre bon marché. Du coup, un très grand nombre d'emplois ont été détruits dans notre pays. Même si l'on a cherché à développer les secteurs secondaire et tertiaire, quitte à créer des activités parfois de médiocre utilité sociale, le déficit en emplois perdure.

... On pourrait citer bien d'autres exemples.

Bref, si on analyse aussi impartialement que possible, les trente dernières années passées, on en déduit que le progrès ne suffit pas !

Si ce progrès ne suffit pas, par quoi faut il le compléter voire même le remplacer ?

Fixons les objectifs. Il faut compléter ou remplacer par quelque chose qui tout à la fois :

Lutte contre la désertification de nos campagnes et contre l'augmentation de population dans les grandes agglomérations,

Lutte contre le dérèglement climatique, la pollution et les déchets créés par nos fabrications et utilisations de produits, et améliore la résilience des territoires à ce changement crucial,

Lutte contre la trop grande inégalité sociale et recréation du lien social,

Lutte pour la réduction de la dette publique.

Pour satisfaire à chacun de ces objectifs, séparément, nous connaissons quelques mesures efficaces, du moins dans l'instant. Néanmoins si les mesures prises satisfont un objectif mais nuisent à un autre, nous pouvons considérer que la mesure n'est pas adéquate. De même, l'interaction entre les objectifs rend difficile la recherche de la bonne solution globale ; or il est essentiel pour le gouvernement d'un pays de fixer le bon cap et un cap soutenable pour tous les habitants.

Il semble pourtant qu'un cap se dessine qui plus est, facile à comprendre pour tous. Un cap qui satisfasse chacun des objectifs ci-dessus énoncés ! Quel est il ?

Ce cap premier est fort simple :

Repeupler les petites et moyennes communes au détriment des grandes agglomérations !

Ce cap répond évidemment au premier objectif ; mais nous pouvons montrer qu'il répond également au deuxième objectif soit moins de pollution et de déchets produits ainsi qu'une plus

grande résilience au changement climatique ; de même nous montrerons qu'il répond au troisième objectif et par conséquent au quatrième dans la mesure où la dette publique dépend fortement des aides sociales tendant à limiter les inégalités sociales.

... On pourrait développer les arguments sur chacun des objectifs visés ; mais nous préférons montrer comment on peut mettre en œuvre le cap premier.

Pour que les gens les plus jeunes demeurent ou reviennent dans les petites communes, il faut créer de la vie sociale dans celles-ci. L'un des moyens les plus efficaces pour y parvenir est de maintenir ou de re-crée des petites écoles locales. En effet, les enfants sont un lien social fort entre les parents de ceux-ci. La localisation de l'école évite que les enfants et les enseignants utilisent des véhicules de transport motorisés, d'où moins de pollution et de déchets. Dans une petite école, tout le monde ou presque se connaît, ce qui limite fortement toute dérive malsaine. Les enfants, les enseignants sur place aimeraient sans doute disposer de quelques commerces ou services locaux. Ce qui augure d'une possibilité d'implantation d'un petit commerce, d'un coiffeur, etc ... En particulier, les terres agricoles proches peuvent être utilisées pour produire des légumes et des fruits consommés au premier chef par les habitants de la commune. De ce fait, ces habitants sont mieux armés pour résister au changement climatique et au risque de raréfaction d'énergies fossiles laquelle pénalisera tous les transports dont ceux de nourriture importée. En effet, les habitants trouvent satisfaits dans leur commune, les besoins essentiels. Concernant l'habitat, même si les surfaces disponibles sont importantes, il faudra veiller à éviter les lotissements de maisons individuelles à la fois plus énergivores et plus consommatrices de bonne terre qu'un habitat groupé (tout le contraire de ce qu'on observe actuellement). S'inspirer des villages anciens qui évitent tout à la fois l'écueil de l'immeuble ou celui de la maison individuelle. Il faut bien voir que l'habitat groupé est également un facteur important de ciment social et de sobriété énergétique.

Supposons que vous soyez convaincu de la justesse de ce cap et voyons maintenant comment faire venir enseignants et élèves dans les villages et petites villes.

D'abord, il faudra beaucoup plus d'enseignants qu'actuellement. Il faut donc former ces enseignants. Qui assure la formation ? Où former ? Comment former ? Combien d'enseignants peut-on former chaque année ?

Qui assure la formation

Des enseignants évidemment, donc ponction sur les enseignants existants présents dans les grandes villes ; ces quelques enseignants formateurs de leurs pairs effectueront une mission courte, toujours inférieure à un trimestre de façon à perturber au minimum l'enseignement en cours. Le plan de formation s'étalant sur plusieurs années, la ponction évoquée plus haut sera très légère.

Où former

L'idéal serait sans doute dans l'un des villages ou petites villes cibles. En effet, cela mettra les enseignants formés dans des conditions proches de leur future mission. De même cela fera connaître aux formateurs issus des grandes villes, les conditions de vie en petites communes. On peut espérer une nouvelle motivation de ceux-ci, une envie de rejoindre les petites communes.

Comment former

Dans les petites communes ou villages, il n'est pas rare que le nombre d'élèves par niveau soit faible. Il est donc fréquent que l'enseignant pratique le système du multi niveau dans une salle de classe. L'expérience montre que cette façon d'enseigner reste bonne malgré la grande diversité des niveaux de cours. C'est cette façon particulière d'enseigner qu'il faudra développer et expliquer largement. Notons, que dans cette configuration, les 'grands élèves' viennent souvent en aide aux plus 'petits'. Ces 'grands élèves' sont ainsi moins passifs dans l'acquisition de connaissances ou savoirs, ce qui les prépare un peu mieux à leur vie sociale future.

21 Europe et Russie

Otan ... emporte le vent ...

En ce moment Donald Trump et mêmes quelques européens semblent vouloir abandonner l'Otan. L'Europe s'est étendue vers les pays de l'Est.

L'Europe cherche à avaliser un accord commercial avec les Etats Unis et le Canada.

Ces trois points ne sont pas de nature à plaire à Vladimir Poutine tant par la menace militaire que par la menace économique.

Ces points ne sont guère davantage intéressants pour le peuple européen. En effet tant les accords commerciaux que l'Otan sont, semblent t ils, une sorte de main mise de la puissance financière américaine sur l'Europe.

Pourquoi l'Amérique tient tant à cette main mise sur le marché européen ? Pour une raison fort simple : la puissance économique américaine est supplantée depuis peu par les pays asiatiques et ces pays restent encore un marché difficile à pénétrer ; les échanges sont grosso modo à sens unique. Les occidentaux peuvent acheter presque tout et à bas prix aux pays asiatiques mais ils vendent peu à ces mêmes pays.

Remarquons que la Russie se retrouve prise en sandwich entre l'Europe et l'Asie. La Russie parvient à vendre ses richesses premières tant à l'Europe qu'au reste du monde. Mais elle ne vend pas ou peu de produits finis. La Russie aimerait bien, semble t il, ouvrir un marché plus équilibré avec ses voisins asiatiques et surtout européen, plus proche.

On peut imaginer que c'est cette prise en tenaille entre l'Europe et l'Asie qui incite la Russie à étendre sa domination vers le sud, le moyen orient.

Les européens qui auraient compris cette vision russe pourraient peut être saisir l'occasion de se rapprocher davantage de la Russie. Des accords commerciaux avec la Russie sont peut être plus intéressants pour l'Europe que des accords avec les Etats Unis ou le Canada. En effet le marché russe semble prometteur ; d'autre part ces accords sécuriseraient l'approvisionnement en énergie et en minéraux rares de l'Europe.

Abandonner l'Otan peut être, abandonner les accords avec l'Amérique du nord sûrement... mais construire un vaste marché Europe Russie, voilà une belle et grande idée !

Ce grand marché Europe Russie semble de nature à contrebalancer la puissance économique américaine et la puissance économique asiatique.

Reste à analyser la place de l'Afrique et de l'Amérique du sud dans ce jeu planétaire.

22 Individualisme, concurrence et société

L'individualisme est poussé à son comble dans notre société ; pour s'en convaincre il suffit de voir le comportement des conducteurs sur la route ou encore de (bien) lire les publicités en tous genres ! Cet individualisme est encouragé par les dirigeants financiers de ce monde ; en effet, pour vivre seul et en facilité, il n'y a d'autre issue que de consommer des nourritures, des objets gadgets, de jouer contre une machine ou avec des individus connectés inconnus, de voyager en charters, ... Ainsi l'individu ressent-il un certain intérêt de sa vie, ainsi, l'individu a-t-il l'illusion d'être partie prenante de ce monde !

C'est malheureusement une grande illusion car les quelques liens humains créés de cette façon sont très fugaces et ne sont perpétrés que grâce à des moyens techniques ou informatiques lesquels ne peuvent avoir la solidité et l'épaisseur de véritables liens humains de proximité. Du coup, pour vaincre sa solitude, l'individu seul se saoule d'occupations nombreuses à commencer par le travail qui lui rapporte les deniers nécessaires à l'acquisition des biens de consommation. Ce travail peut parfois être une occasion de contact et de découverte des autres et ainsi permettre la sortie de l'état de solitude. Malheureusement, le travail actuel est fortement morcelé et automatisé, ce qui rend difficile la communication humaine. De même la grande majorité des loisirs proposés sont passifs ; le cinéma, la télévision, les jeux sur ordinateur se regardent ou se pratiquent passivement et seuls. Même les sports sont essentiellement individualisés de part la compétition. Un nageur se retrouve seul à tenter de faire le meilleur temps même s'il nage en compagnie de quelques autres. Un tennisman ou un joueur de golf talentueux, sont seuls devant le ou les adversaires.

Dans les entreprises, il y a lieu d'être compétitif ; en d'autres termes d'être meilleur que les autres pour vendre plus de services et de produits que ses concurrents ; encore une forme d'individualisme forcené qui ruine la bonne qualité des rapports humains.

Certes depuis l'enfance, la compétition existe entre tous et se perpétue dans la conquête de l'autre pour former un couple.

Mais faut-il considérer que cette compétition est forcément bonne et positive ? Faut-il admettre que l'individualisme est une nécessité du monde économique ?

Sûrement pas ! Car tout individu, quelque soit ses aptitudes, ses compétences, sa sensibilité à droit de vivre dignement et sans contraintes inhumaines. Or, la compétition permanente génère à coup sûr des contraintes inhumaines tant pour le gagnant que pour les vaincus. En effet pour gagner, être dans les meilleurs, il faut faire beaucoup d'efforts souvent inhumains et très focalisés sur le but à atteindre ; ceci se fait presque toujours au mépris de sa qualité de vie. A l'inverse, les vaincus sont considérés comme des laissés pour compte ; leur revenu vital est tellement maigre que leur survie est parfois menacée.

Quand on y réfléchit un peu, cette compétition et cet individualisme sociétaux sont stupides : la réussite de quelques uns au dépit du plus grand nombre engendre des inégalités qui mettent en péril la société sur le plan humain, économique et environnemental.

Sur le plan humain, les inégalités énormes nuisent à toute cohésion sociale.

Sur le plan économique, la concurrence entre entreprises au niveau mondial, détruit le tissu de petites entreprises locales au profit de monstres internationaux. Il y a ainsi standardisation à outrance des choses, des services, des processus dans le seul but de faire des économies d'échelle, c'est à dire de permettre aux seuls géants financiers de créer par exemple, des objets très bons marché grâce à la construction de grandes usines soit ultra automatisées, soit exploitant une main d'oeuvre bon marché.

Sur le plan environnemental, les marchandises les moins chères viennent de très loin ; elles exigent donc des transports polluants ainsi que l'exploitation de richesses extrêmes et polluantes. Peu à peu et ce, malgré quelques mesures toujours trop tardives, nous sommes envahis par des déchets aux

effets délétères mettant en péril l'humanité et le vivant en général.

On peut en conclure, sans nul doute, que compétition et concurrence généralisées sont un véritable fléau pour les hommes et que sans remise en question de ce modèle de société, l'humanité est condamnée à une fin atroce.

23 Algorithmes

L'automatisation a permis le développement rapide de la société industrielle et même de l'agriculture et de l'élevage. Grâce aux machines, on a pu augmenter les cadences, supprimer du personnel, faire des économies d'échelle. Le développement économique implique la création de toujours plus d'objets et de services nouveaux. De même la population mondiale augmente. Du coup, l'ensemble des informations et données à traiter devient énorme. Sans ordinateurs, nous ne saurions plus faire des échanges financiers, établir la comptabilité des ménages et des entreprises, prélever l'impôt sous ses différentes formes, envoyer les marchandises à destination, prendre en charge les patients, assurer la circulation des véhicules de toutes sortes, téléphoner, communiquer. Nous sommes devenus gravement dépendants des ordinateurs de toutes tailles et formes et surtout des algorithmes qui les rendent utiles.

Qu'est ce qu'un algorithme ?

C'est un ensemble d'instructions simples, de séquences d'instructions ou de fonctions réalisables par l'ordinateur et/ou la machine automatisée. Cet ensemble est subtil afin de s'adapter au mieux au but recherché. Les séquences d'instructions sont toujours agencées en alternatives et/ou en boucles répétitives dans les traitements de gestion. Même dans les réseaux neuronaux utilisés en intelligence artificielle, l'aiguillage entre tel ou tel neurone est une forme d'alternative. De même dans ces réseaux, on trouve des séquences de rétroaction comparables aux boucles répétitives.

La construction de ces algorithmes est encore l'oeuvre des hommes même s'il existe déjà des pistes d'automatisation de la création des algorithmes. Ces algorithmes rendent les machines de plus en plus finement adaptées aux tâches qu'on leur confie. Notons que les algorithmes s'affinent au cours du temps avec chaque nouvelle version créée. Normal ! C'est par l'apprentissage et l'expérience que nous découvrons les améliorations à apporter tant aux machines physiques qu'aux algorithmes.

Quel est l'intérêt d'un algorithme ?

Les efforts pour mettre au point le bon algorithme relatif à tel problème à régler sont longs et difficiles. Ces efforts et ce temps passé n'ont d'intérêt que si on le récupère au centuple. L'algorithme est donc intéressant parce qu'il permet de répéter avec efficacité et souplesse une même tâche des milliers, des millions, des milliards de fois.

Quel est le danger de l'algorithme ?

L'algorithme est le fruit d'une conception humaine. Il ne peut donc pas être neutre et encore moins impartial. Chacun des individus qui a contribué à la mise au point de l'algorithme y a forcément apporté un peu de sa personnalité. Par exemple, dans l'interface entre le mobile et l'utilisateur on voit apparaître des différences notables d'approche selon les marques, les habitudes des pays, etc ... Cette diversité justifiée par l'humain est en contradiction avec la recherche d'universalité des algorithmes, universalité requise par le fabricant qui recherche le gain maximum obtenu par le facteur d'échelle. La recherche d'universalité n'est pas davantage neutre puisqu'elle sous tend une recherche de profit !

Du coup, utiliser des algorithmes pour régler certains problèmes humains, semble extrêmement dangereux pour l'équité. Devant l'inflation de conflits commerciaux ou conjugaux, l'administration de justice envisage de numériser tous les jugements rendus. L'exploitation de ceux-ci par

algorithmes pourraient permettre d'établir des probabilités de succès ou d'échec dans des affaires similaires nouvelles. Et ainsi dissuader le recours à la justice publique et favoriser l'usage de médiations privées. Des entreprises se sont déjà engagées dans ce créneau qui semble porteur. Mais est ce bien dans l'intérêt général ? Rien n'est moins sûr puisque que les algorithmes ne sont pas impartiaux !

Notons également que les algorithmes ne règlent pas tout et que l'on voit couramment l'homme asservi à la machine. Sans parler de l'accro internet qui consulte sa boîte mail dix fois par jour, notons que beaucoup de nos actions sont désormais des réponses à une demande d'un algorithme. Qui n'a pas connu les affres du dialogue avec un serveur vocal ?

De l'intelligence hors algorithmes

Quand le biologiste observe et parvient à comprendre ce qui se passe simplement entre une cellule de notre corps et son environnement immédiat, il est émerveillé par la complexité des interactions physico-chimiques qui régulent les échanges de la cellule : non seulement ceux-ci sont subtils et nombreux, mais les boucles d'inter ou de rétroaction mises en œuvre sont d'une grande intelligence ! Cette forme d'intelligence du vivant est largement supérieure à tous les algorithmes que nous avons déjà inventés.

Toutes les machines créées par l'homme sont inertes, c'est à dire sont mortes avant même d'être nées. En l'absence d'entretien et d'approvisionnement en énergie, nos machines sont mortes nées. Et l'apparence de vie impulsée par l'algorithme reste bien nulle comparé à la vitalité des cellules vivantes capables de s'auto régénérer. Cette réflexion devrait nous inciter à faire preuve de la plus grande modestie vis à vis de nos machines les plus sophistiquées et réorienter davantage nos recherches sur le vivant. Combien de simples bactéries sont elles capables de réduire voire d'éliminer nos déchets industriels ?

Alors qu'attendons nous pour délaissier l'algorithme logique et technologique au profit de tout ce qui vit et nous fait vivre ?

24 Réforme du code du travail

Dans le cadre de la future loi de réforme du code du travail, Antoine Frérot, le PDG de Véolia a accepté de répondre aux questions des auditeurs ET des journalistes.

Devant la dénonciation des gros dividendes versés aux actionnaires et des maigres salaires versés aux personnels de l'entreprise, Frérot a fait remarquer que l'entreprise dépensait 30 % en salaires, 50 % en paiement de ses fournisseurs et seulement 3 à 4 % de dividendes alloués aux actionnaires. Selon lui, on fait donc un mauvais procès à l'entreprise qui donnerait près de 10 fois plus d'argent aux salariés qu'aux actionnaires !

Plusieurs remarques s'imposent. D'abord, pourquoi faudrait il arroser les actionnaires systématiquement même si les résultats de l'entreprise sont mauvais ? De même, pour faire face au changement, et permettre une meilleure résilience de l'entreprise, pourquoi les bénéfices ne seraient ils pas utilisés uniquement en investissement pour l'avenir ? Enfin, le 30 % distribué aux salariés cache bien une énorme disparité des salaires comme l'a fait remarquer Léa Salamé en dénonçant un rapport entre le plus faible salaire et le plus important égal ou supérieur à 100 !

Monsieur Frérot ne s'en émeut pas qui pense que son salaire annuel de 1,4 million d'euros est parfaitement justifié. Il omet volontairement de dire que le salaire de 14000 euros annuel est insuffisant pour vivre décemment.

Il serait bigrement intéressant de savoir quelle est la répartition des salaires au sein de Véolia ; il est fort probable qu'une grande majorité de ce personnel touche en moyenne un salaire annuel inférieur

à 20000 euros et qu'une petite minorité palpe plus de 1 million d'euros chaque année. C'est cette disparité énorme, ce grand écart de salaire qui est totalement injustifiable. D'autant plus que les saineurs de l'entreprise sont également actionnaires et augmentent encore leur salaire de généreux dividendes !

C'est pour pouvoir s'attribuer des hauts salaires que les dirigeants des plus grandes entreprises ont creusé sans cesse l'écart entre les salaires. En fait, ils font en sorte que la masse salariale demeure constante même si leurs hauts salaires ne cessent de croître. Et ils utilisent tous les moyens à leur disposition pour que les salaires du plus grand nombre soient les plus bas possible. L'argent dont ils disposent permet d'acheter (au propre et au figuré) des médias, des journalistes, des hommes politiques aussi. Dernier moyen envisagé pour maintenir leurs gros émoluments : robotiser au maximum ; ainsi ils rabotent la masse salariale en mettant au chômage une partie du personnel ! Ces hommes avides, ces requins qui ne pensent qu'à leur profit immédiat, mettent à mal toute perspective d'amélioration de l'emploi ; soit ils exploitent une myriade de pauvres, soit ils les mettent au chômage. La réforme du code du travail n'a aucune chance de créer de l'emploi dans ces conditions.

A moins que !

Y a t il dans le projet de réforme du droit du travail, une clause qui limiterait l'écart maximum de salaires à une valeur plus acceptable, autour de 10 par exemple ? Je puis argumenter pour montrer que cela est bon, que dis-je excellent pour l'entreprise ! En effet, les plus hauts salaires, ceux là mêmes qui décident de l'augmentation de la masse salariale seront quelque peu coincés. S'ils veulent augmenter leur propre salaire, ils devront mécaniquement augmenter les nombreux salaires les plus bas, du moins si le ratio de 10 est atteint. Si l'augmentation qu'ils s'octroient est importante, l'augmentation de la masse salariale totale sera insupportable pour l'entreprise et ils mécontenteront les actionnaires et mettront en péril l'entreprise.

Si le ratio entre le plus bas et le plus haut salaire est inférieur à 10, les dirigeants disposeront d'une marge de manœuvre pour s'octroyer une augmentation mais avec pour conséquence de se rapprocher du ratio de 10.

On voit donc germer une idée simple pour faire la transition entre le système inéquitable actuel et un système plus équitable pour tous :

1. Calculer chaque année, le ratio entre les salaires
2. Obliger par la loi, toutes les entreprises à réduire ce ratio, année après année jusqu'à l'obtention du ratio considéré comme raisonnable de 10. Cette réduction exigée pourrait être de 5 % par an.
3. Limiter fortement les dividendes versés aux actionnaires tant que le ratio raisonnable n'est pas atteint. Cette limitation pourrait être fixée à 0,5 % et non 3 à 4 % du chiffre d'affaire.

Mais la robotisation, très à la mode, pourrait mettre à mal ce scénario dans la mesure où la masse salariale serait réduite aux seuls cadres supérieurs de l'entreprise. Le ratio de 10 serait facile à atteindre mais le chômage de masse serait énorme et les risques d'instabilité sociale aussi. Même si des dirigeants éclairés sont conscients de cette limite et de ce risque, il serait judicieux que le projet de réforme du code du travail prenne en compte la robotisation.

Il faut considérer que tout robot ou toute automatisation comme celle du monde agricole est forcément une cause de suppression d'emplois et donc une cause de chômage. En effet le robot remplace efficacement une ou plusieurs personnes ; sa durée de travail est souvent supérieure à celle d'un homme. Les gérants de l'entreprise soucieux de faire des bénéfices se soucient pas du tout du sort des chômeurs. Au mieux ils comprennent que les charges qu'ils supportent dépendent de ce taux de chômage. Au pire, ils réclament sans cesse des diminutions de charges qu'ils obtiennent de diverses manières. Du coup, c'est l'État qui doit subvenir directement aux chômeurs et autres personnes précaires pour limiter la pauvreté et ses conséquences. Il en résulte que l'État s'endette régulièrement.

On nous le dit haut et fort, on nous le rabâche sans cesse : cette situation des finances du pays est intenable ! Jusqu'à ce jour, la seule solution retenue par le pouvoir a été de réduire les dépenses de l'État et donc de réduire le petit personnel des administrations en créant encore plus de chômage. Où encore en faisant moins appel aux entreprises privées pour entretenir l'infrastructure du pays ; et générant donc encore des faillites d'entreprises et du chômage.

Réduire les dépenses est un cercle vicieux qui profite aux intouchables de haut niveau mais crée toujours plus de pauvreté.

Que peut on faire ?

Il faut mettre une clause dans le code du travail nouveau qui prenne en compte la robotisation. Tout robot doit être considéré comme l'une où les personnes qu'il remplace. En particulier les charges ayant pour objet de subventionner les chômeurs sont applicables de plein droit pour tout robot, automate ou mécanisation ayant pour conséquence de supprimer des emplois. Cette clause n'interdit pas la modernisation par l'automatisation mais en fait supporter le coût social à l'entreprise.

Plus il y aura de chômeurs, plus les charges chômage seront élevées et prélevées sur les entreprises. On peut imaginer trouver par cette taxation des robots, un point d'équilibre où les entreprises auront intérêt à embaucher plutôt qu'automatiser toujours plus.

Néanmoins, il y aura forcément des entreprises plus ou moins vertueuses ; du coup les plus vertueuses risquent de payer des charges pour les moins vertueuses qui font envoler la taxation et faire foirer la clause de charge chômage.

Comment faire mieux ?

Plusieurs mesures sont envisageables :

Taxer plus fort la personne robot que l'homme

Mesurer le ratio entre personnes robots et personnel humain de chaque entreprise et fixer un taux de taxation d'autant plus élevé que le ratio est défavorable à l'homme

Taxer fortement la ressource énergétique utilisée par le robot

La première mesure envisagée est assez simple à mettre en œuvre, la seconde est nettement plus complexe ; enfin la troisième est en phase avec la volonté de transition vers une société moins énergivore et plus humaine.

Autre point à prendre en compte : la tendance à la délocalisation actuelle ainsi que le risque de pôles concentrationnaires. La délocalisation est déjà largement pratiquée puisqu'elle constitue non seulement une façon de réduire la masse salariale mais aussi un moyen d'échapper aux taxes de son propre pays.

La loi sur l'amélioration du code du travail doit contenir une clause allant à l'encontre de la délocalisation, une clause favorisant le travail local. En effet le travail local (ou relocalisé) a de nombreux avantages :

Il crée davantage d'emplois qu'une grosse entreprise centralisée et automatisée

Il évite des déplacements de personnes ou de marchandises, objets, matériaux

Il crée du lien social local, essentiel pour la cohésion sociale.

Il répartit mieux les activités sur l'ensemble du territoire

La proximité vraisemblable du travail local et d'espaces cultivables améliore la multiplicité fonctionnelle et la résilience au changement climatique.

Sous quelle forme la loi peut elle relocaliser le travail ?

Si des mesures d'aide à la création d'entreprises sont prises, celles-ci se doivent de favoriser l'emploi réparti et local avant tout emploi concentrationnaire. On peut également tenter d'évaluer les distances parcourues par les salariés pour se rendre au travail. Plus cette distance est grande et moins l'entreprise est positive pour le pays. Il en est de même pour les distances parcourues par les marchandises, denrées, objets ou matériaux. Une entreprise est souvent tentée de s'implanter et de s'accroître en un lieu précis bien situé au regard des nœuds de communication. Il en résulte un phénomène de concentration urbaine peu favorable à la vie humaine ou naturelle.

Une mesure possible : inciter voire obliger par la loi, toute grosse entreprise à créer des succursales ou des filiales réparties sur le territoire dès lors que la distance parcourues par ses employés pour s'y rendre ou dans le cadre de leurs missions est importante.

Autre mesure possible : taxer fortement ces déplacements sources de nuisances pour les personnes et de pollution de l'environnement.

25 Personnaliser tout mouvement, toute pensée par son chef, son idole, ...

Les journalistes sont très heureux d'accueillir les leaders de partis, les penseurs en vogue, les chercheurs connus par leurs écrits ou leurs positions. Ils recueillent ainsi des éléments intéressants pour écrire un article ou mieux pour faire une interview, une émission radiophonique ou mieux télévisée. Ils succombent ainsi à la recherche du scoop, de l'audimat, de l'agitation médiatique. Ils passent également à côté de l'essentiel : l'ensemble des idées véhiculées lesquelles sont plus importantes que les hommes qui les expriment.

Tous ces gens, sorte d'intelligentsia, se côtoient, s'invitent sur divers plateaux, se confrontent pour le plaisir de bien parler voire de s'écouter parler. Ils sont entre eux. Ils constituent un petit groupe. On les retrouve dans toutes les interviews, les débats (faussés), les éditos, ... On peut changer de radio, de chaîne télévisée ; on retrouve les mêmes ! Parfois on a quelque difficulté à distinguer le journaliste de l'homme politique ou du chercheur.

Par exemple, les journalistes relaient les propos d'un Jean Luc Mélançon et sont heureux d'y relever des outrances ; par contre, ils sont quasiment incapables de comprendre et de relater la force et l'importance du mouvement France Insoumise dont JLM est le porte parole talentueux.

Pourtant, ce mouvement a élaboré une charte très complète et cohérente sur les positions et les actions qu'il désire développer dans ce pays. Et cette charte n'est pas l'oeuvre de JLM et de quelques ténors qui l'entourent. Cette charte est une oeuvre populaire au sens réel de ce terme.

Cette engouement des journalistes et médias pour les hommes avant même de relater les idées qu'ils portent est une réduction des têtes. En effet, la pensée d'un homme fut il très intelligent, est forcément plus limitée que la pensée d'un groupe d'hommes et à fortiori d'un grand mouvement. De plus, l'émergence de toute idée nouvelle n'est souvent que l'aboutissement et l'adaptation d'idées existant déjà dans la tête d'autres hommes morts ou vivants. Enfin, les médias recherchant toujours l'audience et/ou le sensationnel, seules les idées percutantes voire courtes comme un slogan sont diffusées ou éditées.

Du coup, il est bien difficile pour le pékin lambda d'acquiescer et de comprendre pleinement l'ensemble des idées véhiculées par un mouvement. On ne cherche pas à faire réfléchir ce pékin ; on ne l'incite pas à se documenter, à comprendre, à se faire son propre jugement. Au contraire on lui demande de prendre position pour ou contre par mimétisme ou par rejet. A se demander si les médias n'oeuvrent pas directement ou indirectement pour affaiblir tout mouvement neuf.

Ce culte de la personnalité, ce cercle restreint d'êtres médiatiques, est sans doute une tendance humaine naturelle. Ils sont entre eux. Ils se soutiennent. Ils vivent de cela. C'est également une façon de se mettre des oeillères et de ne plus voir le monde réel dans lequel nous vivons. N'est ce pas dommage alors que nous avons aujourd'hui des moyens de communication extraordinaires ? N'est ce pas suicidaires alors que de nombreux dangers guettent l'humanité ?

26 Energie

Autrefois, l'homme ne disposait que de sa propre force musculaire pour manipuler avec ses mains

puis avec des outils. Il a ensuite utilisé la force des animaux domestiqués (chevaux, bœufs, éléphants, ...). Plus tard encore il a utilisé la force du vent et de l'eau pour faire tourner des moulins. A partir du 19ème siècle il a appris à extraire et à brûler les hydrocarbures. Il a également transformé cette énergie calorifique en énergie mécanique puis électrique. De même il a construit des voitures, camions, trains, péniches et bateaux, des avions pour transporter toujours plus et toujours plus loin les marchandises et les gens. Ces machines à transporter très énergivores ont renforcé le besoin énergétique en hydrocarbures. Le charbon fut utilisé au début de cette ère industrielle. Il fut extrait dans des conditions difficiles au mépris des mineurs. Le principe de la machine de Carnot fut exploité pour utiliser la chaleur produite par la combustion du charbon et la transformer en énergie mécanique par l'entremise de la pression de vapeur. Les applications de l'électricité et la mise au point du moteur électrique, remplacèrent l'énergie mécanique par l'énergie électrique. On construisit d'énormes centrales thermiques qui brûlaient la poussière de charbon et faisaient tourner des turbines qui entraînaient des alternateurs producteurs d'électricité. L'électricité fut alors distribuée partout grâce aux réseaux de transport haute, moyenne et basse tension. Le moteur électrique permettait ainsi de décentraliser et vulgariser l'énergie mécanique. Néanmoins, l'utilisateur était relié au réseau électrique. Avec l'extraction du pétrole, on fit tourner les centrales thermiques au fuel, moins cher que le charbon. Mais on mit au point le moteur à explosion qui allait donner l'autonomie de tous les véhicules. Ce fut le boom routier toujours d'actualité. Quand les scientifiques découvrirent la capacité d'obtenir de la chaleur par la fission de l'atome d'uranium, les industriels créèrent le réacteur nucléaire pour remplacer la bouilloire des centrales thermiques.

27 Service public contre privatisation

L'Europe semble pourfendre le concept de service public au profit de la privatisation et de la marchandisation de tout service.

La France est un pays très diversifié. Les paysages et les modes de vie varient beaucoup du nord au sud et de l'est à l'ouest ; ceux ci sont influencés par le climat (température et proximité océanique) et par l'histoire des peuples.

Néanmoins, le pays disposait encore en 1950 de nombreux réseaux publics tels que la SnCF, la Poste, les Télécoms, Edf, Gdf ...

Aujourd'hui en 2018, La Poste, les Télécoms, Gdf, les péages autoroutiers, la plupart des parkings ont déjà été privatisés. Et le gouvernement de Macron/Hollande veut poursuivre cette tendance. Il est question de privatiser la SnCF, de céder au privé les aéroports de Paris, etc ...

Ce gouvernement s'appuie sur une directive européenne pour justifier ces privatisations ; il argue que la mise en concurrence serait bénéfique aux citoyens. Il trouve normal de céder au privé le bien commun de tous les français.

Soyons clairs, il s'agit tout simplement de déposséder les citoyens de tout service public et de marchandiser tout service ; de plus cette cession se fait à chaque fois pour un prix dérisoire. Un scandale de grande ampleur qui s'est déjà produit dans beaucoup de pays européens.

Il est temps de dire non à ce vol manifeste du bien de tous. C'est pourquoi il faut encourager les agents encore publics de la SnCF, des hôpitaux et de la santé publique, de l'école à l'université, ...

Il faut nous opposer à cette confiscation de nos biens communs pour plusieurs raisons essentielles : d'abord pour le maintien d'une réelle démocratie avec des lois mais aussi des biens communs, ensuite parce que la privatisation et la mise en concurrence ne sont pas favorables au bien être des citoyens.

Maintien des biens communs

Dès qu'il s'agit de réseaux ou de services obligatoires, la règle du bien commun doit s'appliquer ; le réseau routier, le réseau électrique, le réseau ferré, le réseau fluvial, le réseau d'adduction d'eau, et j'en oublie, ont été construits par et pour le peuple de France. Ce sont donc des propriétés communes essentielles à tous les français. Les en déposséder est un vol manifeste. De même les services administratifs, les services de police, les services d'enseignement, etc ... sont les services nécessaires à tous les français. A chaque fois qu'on privatise un de ces services, on marchandise ce service et on diminue la qualité de ce service tout particulièrement pour les plus démunis.

Refus de la privatisation et de la mise en concurrence

Le but du privé qui acquiert un réseau n'a pas pour objectif premier, de rendre service à tous les citoyens ; le but premier du privé est la rentabilité du service rendu. Du coup, les portions de réseau moins fréquentées et donc moins rentables sont peu à peu abandonnées sur l'autel du profit maximum. De trop nombreux citoyens sont ainsi privés d'un service et d'un droit commun !

La mise en concurrence des entreprises privées est par ailleurs néfaste à l'ensemble des citoyens du pays, de l'Europe et du monde. En effet pour accroître leurs marges les EP s'évertuent à automatiser et mécaniser au maximum leurs tâches et diminuent sans cesse la masse salariale. Ce faisant, les EP augmentent le chômage d'une part et augmentent leurs dépendances énergétique et matérielle d'autre part. Dans le premier impact, elles rendent les gens plus pauvres donc moins en mesure d'utiliser leurs réseaux ; à court terme elles réservent leurs réseaux ou services aux plus riches, à long terme elles referment leurs marchés et se condamnent à mourir ! Dans le second impact, elles prélèvent et pillent des ressources terrestres ou encore augmentent significativement les pollutions qui déséquilibrent le climat et les échanges commerciaux.

Cette volonté de privatiser et de mettre en concurrence un peu tout et n'importe quoi pourvu que ça rapporte, est la volonté de l'Europe néo-libérale. On vient de montrer que ce but est suicidaire pour l'humanité toute entière. Il faut donc faire cesser derechef cette orientation quasi létale.

L'opposé du néo-libéralisme est le retour vers des services publics réellement accessibles à tous qu'ils soient pauvres ou riches. Les fonctionnaires ou assimilés l'ont bien compris et luttent de plus en plus déterminés pour sauver le service public. Que tous les citoyens français comprennent bien que cette lutte est de notre intérêt bien compris et que nous devons soutenir les grévistes et les manifestants.

28 La cohérence

Depuis des dizaines d'années, de petites institutions disparaissent des territoires. Citons, les écoles communales, les bureaux de poste, les gares non desservies, les petits hôpitaux ou maternités, les institutions judiciaires, les casernes de pompiers, les petites entreprises, ...

A chaque fois, la disparition a été validée pour faire des économies financières d'échelle. L'État a préféré regrouper plusieurs petits établissements en un seul plus gros, généralement situé dans une ville importante.

Notons que cette concentration des institutions va à l'opposé de la décentralisation des institutions politiques. Comprenez qui pourra !

Certes, la réduction des dépenses publiques est au rendez vous, par effet d'échelle, mais à quel prix !

Ce sont maintenant les citoyens des territoires qui paient l'addition et plusieurs fois

1. Par l'allongement des trajets.

Les élèves, les enseignants, les malades, le personnel soignant, ... parcourent de plus longues distances pour rejoindre le 'gros' établissement. Ils utilisent leur véhicule personnel ou le bus, rarement le train. L'usage de ce moyen de transport personnel a un coût qui est supporté par chaque citoyen même si des réductions ou subventions diverses atténuent le montant à déboursier. Tout se passe comme si l'État avait transféré des dépenses d'intérêt général sur chaque citoyen. Même si l'impôt pourrait être allégé puisque les dépenses de l'État diminuent, rien ne prouve que ce transfert de dépenses soit à l'avantage du citoyen.

Le temps de trajet allongé pour tous est une perte de temps utile considérable.

Les conditions de ce trajet sont souvent éprouvantes nerveusement.

L'allongement des trajets diminue l'efficacité des interventions d'urgence (santé, accidents, incendie, ...)

2. Par la ville concentrationnaire.

Le 'gros' établissement génère une concentration des déplacements vers lui. Plus on s'approche, chaque matin, du 'gros' établissement, plus le trafic s'intensifie jusqu'à provoquer la congestion et les bouchons que l'on connaît dans les grandes agglomérations. Cette congestion ralentit le trafic fortement et augmente encore la perte de temps sur la route ainsi que la moindre efficacité des moyens d'intervention d'urgence.

Les véhicules individuels utilisés par une grande partie des ruraux doivent être parkés pour la journée ; s'ensuit des difficultés de stationnement, la création de parkings payants, toutes choses qui font supporter une dépense supplémentaire et un stress pour les citoyens, mais aussi créent des dépenses et des difficultés de circulation pour la ville qui héberge le 'gros' établissement.

Par ailleurs, la tendance est trop souvent de regrouper dans une même ville plusieurs types de 'gros' établissements, ce qui augmente encore plus les problèmes de concentration.

3. Par la perte d'activité locale et la création d'un désert français.

De la disparition des petits établissements résulte une perte d'activité locale pour les territoires concernés. Les petits commerces et petits artisans locaux ne peuvent survivre car les habitants du territoire se fournissent en journée dans la ville concentrationnaire. Dans un premier temps, ces territoires deviennent des villages dorts et/ou des zones rurales où l'on compte les fermes sur les doigts de la main. Dans un second temps, les habitants quittent le village pour se rapprocher ou intégrer la ville concentrationnaire. De même les petites fermes disparaissent car elles ne peuvent plus écouler leur production localement. A la place se créent des exploitations agricoles gigantesques où les machines sont plus nombreuses que les hommes. La production agricole n'est plus dédiée en priorité à l'alimentation des habitants locaux ; Elle se mondialise, se financiarise et échappe à l'intérêt général des autochtones. Les animaux d'élevage sont entassés et maltraités dans des usines automatisées. La sensibilité et la vie normale de l'animal est bafouée. Le travail de l'éleveur ou de l'agriculteur perd de son essence naturelle. La motivation du paysan pourvoyeur de nourriture en symbiose avec l'environnement disparaît.

4. Par l'augmentation des pollutions et des déchets.

Cette évolution du territoire due aux disparitions d'institutions locales engendre de nombreuses pollutions. D'abord par l'usage des véhicules personnels et des tracteurs mais aussi par les transports collectifs de type bus. Chaque véhicule motorisé émet du CO2 qui dérègle le climat planétaire ; il émet également des particules et d'autres gaz qui nuisent à la santé de tous. La production agricole intensive utilise massivement des herbicides et des engrais d'origine chimique.

Ces produits et tout particulièrement les herbicides sont néfastes et dangereux pour l'homme. Les fermes abandonnées laissent sur place des déchets de toutes sortes. La campagne perd tout son charme. Elle ressemble à un désert uniforme, ocre et parfois boueux en hiver, à un tapis vert uniforme au printemps et en été, parfois taché de jaune lors de la saison de récolte des céréales. Cette uniformité va de pair avec une perte considérable de biodiversité.

Cette pollution et ces déchets génèrent donc des dépenses importantes en soins personnels et en soins collectifs de tous les habitants campagnards ou villageois. Cette pollution met également en péril l'équilibre climatique nécessaire à la survie de l'humanité.

La volonté de réduire les dépenses étatiques en supprimant les petites institutions locales, s'avère aller à l'encontre de l'intérêt général de tous les français. Cette volonté est donc une erreur politique majeure grave qu'il faut savoir reconnaître. Il faut ensuite tirer enseignement de cette 'erreur' qui perdure depuis des dizaines d'années. Remarquons que cette erreur est internationale et même indépendante des régimes politiques existant dans le monde.

Comment corriger cette erreur, comment bien réagir ?

Je vais essayer d'apporter ici quelques pistes mais il est évident que je n'irais pas au fond des choses et que j'oublierais ou ne verrais pas d'autres pistes intéressantes. Mon but est plus de faire comprendre qu'un ensemble d'actions convergentes peut permettre de corriger l'erreur évoquée.

1. Il semble évident qu'il faille **dépeupler les villes concentrationnaires et repeupler les campagnes**. A tous les niveaux de territoire, il faut admettre la nécessité de limiter la population des grandes villes et agglomérations à un seuil raisonnable évitant la destruction de ressources vitales. A l'inverse il faut définir un seuil minimum de population des campagnes de nature à refaire vivre économiquement ces territoires et éviter leur désertification.

2. En même temps il faut que chaque quartier, chaque village soit **le plus multi-fonctionnel possible**. En effet cette multi-fonctionnalité crée une vie locale et diminue le besoin de se déplacer beaucoup et loin. Du même coup, inutile d'investir lourdement dans la mobilité sous toutes ses formes (tramway, métro, trains, avion, routes et autoroutes, ...).

Chaque quartier actuellement mono-fonctionnel doit être rendu multi-fonctionnel. Par exemple, dans la zone pavillonnaire la commune préempte quelques maisons pour y créer une petite école ; ou bien elle incite à transformer un pavillon en siège artisanal ou en petit commerce ; elle incite à cultiver des plantes nourricières en remplacement d'aires gazonnées, etc ...

Chaque village doit redevenir multi-fonctionnel. Dans les champs, inciter à recréer de petites exploitations ; le village réserve une surface suffisante au maraîchage et à l'élevage de sorte que la production agricole subvienne au moins à la population locale.

Cette action va dans le sens de la résilience des territoires au changement climatique.

3. **Les grands établissements centralisés doivent être cassés** en de multiples petits établissements bien répartis sur le territoire. Par exemple, pas d'école de plus de 150 élèves. Et pas de village sans son école et sa classe communale. Autre exemple, dans le domaine hospitalier. Créer ou recréer de petits espaces de soins bien répartis sur le territoire et pour tous (enfants, femmes enceintes, personnes âgées). Ces dispositions devraient inciter fortement enseignants et personnel soignant à demeurer sur place. Si ce n'est pas suffisant, prendre toutes dispositions pour dépeupler les villes concentrationnaires, de leurs habitants et tout particulièrement des professions d'enseignement et de santé.

Les établissements tels que les écoles et universités déjà bien répartis sur le territoire doivent être laissés en place. Cette action est cohérente avec la multi-fonctionnalité. Elle permet de mettre à

disposition des étudiants locaux des ressources intéressantes sans s'éloigner.

4. Il faut donc **développer tous les réseaux en priorité dans les campagnes** ; réseau d'adduction d'eau, réseau d'évacuation et traitements d'eaux usées (petites unités), réseau électrique, réseau gaz, réseau numérique. Il faut également relocaliser les productions d'électricité et de gaz toujours dans l'idée d'obtenir plus de multi-fonctionnalité. La disponibilité de ces réseaux permet une implantation facile de nombreuses petites entreprises ainsi qu'une bonne qualité des communications et des échanges. Elle incite donc les gens à rester ou revenir à la campagne pour y travailler.

5. Il faut **instaurer une plus grande équité entre les territoires**. Il n'est pas souhaitable que l'Île de France monopolise les richesses économiques et les cerveaux au détriment d'autres régions de France. Pour lutter contre cette inéquité, quelques pistes :

a) **ralentir les liaisons entre grandes métropoles**. Par exemple, c'est grâce aux TGV et aux avions que les entreprises établies en région parisienne, peuvent envoyer rapidement leurs cadres dans d'autres métropoles. Le ralentissement des liaisons les obligerait à créer des agences locales voire à s'implanter hors région parisienne. De plus cet 'éparpillement' pourrait favoriser une saine concurrence entre entreprises plus petites.

b) **décentraliser les institutions d'État**. Est-il obligatoire que tous les ministères soient parisiens quand les communications numériques sont largement développées ? Cette décentralisation aurait l'avantage de dépeupler la région parisienne ; l'installation d'un ministère en région générerait un intérêt particulier pour celle-ci, sources d'autres activités économiques.

c) établir un **budget de l'État ventilé par région** de façon à faire apparaître clairement les fortes inégalités actuelles et permettre par le débat de rétablir peu à peu plus d'équité entre régions.

d) **interdire toute nouvelle construction de logements en région parisienne**. Ceci permettrait au passage de réserver des terres arables à préserver dans un souci de multi-fonctionnalité de la région ainsi que dans un souci de plus grande autonomie alimentaire.

e) **mettre en place un quota de population maximum** supportable au regard des ressources locales disponibles pour un minimum d'autonomie alimentaire et sanitaire de la région.

Actuellement la région parisienne serait affamée sous deux ou trois jours en cas d'interruption de ses approvisionnements en nourriture. Est-ce bien raisonnable ?

6. **développer le transport de marchandises lent** (fluvial par exemple). Ce type de transport est particulièrement écologique et pourrait l'être davantage encore si on modernise le moteur de propulsion. Ceci limiterait aussi le recours aux flux tendus d'une part et diminuerait la pollution par les camions d'autre part. Remarquons que lutter contre les flux tendus, oblige les entreprises à stocker davantage ; si celles-ci ne veulent pas immobiliser beaucoup d'argent en stockage, elles seront contraintes à faire perdurer leurs produits plus longtemps et contribueront ainsi à moins de gaspillage par obsolescence.

7. De façon générale, **renchérir le transport de marchandises**. Ce transport actuellement trop bon marché a pour inconvénient de mettre en concurrence déloyale la production locale par rapport à la production éloignée voire mondiale. Si l'on veut permettre une certaine vitalité de tout territoire, il faut éviter que sa production à destination locale soit concurrencée par des produits distants. A quoi bon acquérir le 'machin' le plus performant ou le plus beau venant de très loin, si on dispose sur place d'un bon 'machin' rendant le même service et dont la maintenance et la pérennité sont assurées ?

8. **Il semble normal que la production locale bénéficie en priorité aux autochtones**. Seuls les excédents peuvent être vendus plus loin et plus chers. L'idée étant ici d'éviter que certaines

entreprises âpres au gain préfèrent vendre loin et cher plutôt que de vendre à prix juste localement.
Le culte du marché international et la mise en concurrence dans des conditions inégales n'est pas viable à long terme ; c'est une forme de guerre suicidaire entre les territoires de l'Europe et du monde. Qu'il faut donc combattre !

9. Instaurer le **principe des marges décroissantes** depuis le producteur initial jusqu'au consommateur final. Le transformateur, la centrale d'achat et tout intermédiaire en général ne peut avoir une marge de vente supérieure à la marge pratiquée par son fournisseur lors de l'achat. En effet, sans producteur initial, il n'y a plus de commerce possible. Et si l'intermédiaire écrase les prix et donc indirectement la marge du producteur initial, il mène à la faillite de ces producteurs et ruine à terme son propre approvisionnement. Il nuit en même temps aux consommateurs.

10. L'État pourrait **mettre en place des taux de TVA croissants** depuis le producteur initial jusqu'au consommateur final. Ainsi la multiplication des intermédiaires deviendrait à la fois plus difficile sur le marché et plus rémunératrice pour l'État.

Une dernière remarque pour terminer cette petite réflexion.

Dans nos sociétés libérales, les économistes comptabilisent tous les biens et services en monnaie. Ils utilisent également les notions de bénéfice et de retour sur investissement monétaires. Plus le bénéfice est important et surtout plus le retour sur investissement est court, meilleur est le bilan de l'activité !

Compte tenu du dérèglement climatique il faudrait utiliser les notions de bénéfice et de retour sur investissement écologiques. Et cette fois qu'importe le retour sur investissement long, si le bénéfice écologique est assuré ! Nos actions vertueuses, écologiquement, sont celles qui tendent à préserver la vie de nos survivants (enfants, petits enfants, ... biodiversité).

29 Comment lutter efficacement contre le réchauffement climatique, la perte de biodiversité, l'accumulation de déchets, le pillage des ressources terrestres ?

Explications et constat

Le réchauffement climatique

La perte de biodiversité

L'accumulation de déchets

Le pillage des ressources terrestres

Comment lutter efficacement contre tout cela

Diminuer ou pour le moins stabiliser la population mondiale

L'empreinte des hommes sur leur environnement est proportionnel à leur nombre. Si on laisse croître sans cesse la population mondiale, cette empreinte augmente. Le prélèvement de ressources de stock de la Terre augmente en conséquence même si on fait des efforts pour prélever moins. Les ressources de stock étant finies et donc épuisables, on risque de manquer d'un minimum de ces

ressources. De la même manière, les ressources renouvelables ont un débit limité. La Terre reçoit un flux solaire énorme mais bel et bien limité. Ce flux permet de récupérer de la chaleur, de générer de l'électricité, de produire les vents, d'être à la base de la photosynthèse des plantes et de toute la végétation qui nourrit au final hommes et animaux. Si notre consommation humaine venait à égaler ce flux, nous serions en danger de réapprovisionnement par le renouvelable.

Cela est difficile à dire et encore plus à admettre : il faut pour le moins limiter la population humaine. Pour ce faire il faut sensibiliser tous les humains au problème, détecter tout accroissement et ou diminution de la population à différentes échelles de territoires, corrélés tous ces chiffres afin d'établir les indicateurs de nature à contrôler la population localement et globalement.

En France, il faudrait déjà revoir le système des allocations familiales qui encourage les familles nombreuses. Or, dans un souci de stabilité de la population il faudrait, par exemple, faire tomber à zéro les allocations au-delà du 2ème enfant.

Dans les régions les plus pauvres du monde, faire naître beaucoup d'enfants est la norme ; cela se comprend puisque ces enfants sont vus comme une assurance vie des parents. Pour inciter ces populations à diminuer le taux de natalité, il semble qu'il faille élever leur niveau de vie et leur éducation. Dans un premier temps, cette mesure tend à augmenter l'empreinte écologique de ces gens et semble aller à l'encontre du but visé. En réalité, on voit bien ici, que c'est la trop grande inégalité de niveau de vie entre les gens qu'il faut combattre.

Ralentir et concevoir petit, à échelle humaine

Plus on va vite pour se déplacer, pour fabriquer, pour se nourrir, plus on utilise de machines mécaniques ou même numériques : ces machines de toutes sortes sont énergivores ; de plus leur fabrication puise dans toutes les ressources de stock ; le critère de vitesse et le retour sur investissement financier sous-jacent, incitent à remplacer sans cesse toute machine à peine créée par une autre plus performante, avec à la clé, une production pharaonique de déchets.

La meilleure mesure qu'on puisse donc prendre est de **ralentir**.

Ralentir signifie accepter de prendre du temps pour se rendre au travail ou à l'école par exemple.

Ralentir signifie limiter l'usage voire se passer d'engins mécaniques motorisés de toutes sortes.

Ralentir, c'est comprendre qu'il vaut mieux organiser nos vies pour trouver emploi, commerces (petits), écoles, loisirs à proximité de son domicile. Ralentir c'est donc réorganiser nos quartiers et territoires en conséquence, valoriser les petits établissements de toute sortes (*) et refuser les nombreux pôles et/ou points de concentration existants à ce jour.

Ralentir, c'est vider les grandes agglomérations et répartir plus uniformément la population sur la Terre ; ainsi chaque territoire doit-il trouver une grande part d'autonomie dans tous les domaines de nos vies à commencer par notre approvisionnement en nourriture.

Ralentir, c'est laisser les avions au parking, c'est arrêter les TGV et autres hyperloop ! En effet, la suppression de ces moyens de transports rapides, oblige les entreprises à créer des filiales ou de très petites unités bien réparties sur le territoire. Ce faisant, elles alimentent le retour à de petits territoires multi-fonctionnels et plus autonomes.

(*) le regroupement de plusieurs petits établissements en un plus gros présente des avantages financiers (économies par effet d'échelle) mais il présente des inconvénients très importants pour les usagers ; en effet ceux-ci doivent se déplacer plus loin et à leurs frais engendrant par ailleurs une pollution accrue par l'usage des transports. Notons aussi qu'un gros établissement signifie moindre connaissance réciproque des usagers et risques de dérives par manque de contrôle social naturel.

Moins de copie matérielle du vivant, plus de compréhension de ce vivant pour en tirer des leçons et quelques avantages.

Nous avons fait des découvertes remarquables dans les domaines de la mécanique, de l'électricité, de la chimie, etc ... de la biologie et des sciences du vivant aussi. Néanmoins remarquons qu'à

chaque fois que nous découvrons une astuce naturelle, nous nous dépêchons de la copier sous forme d'un système inerte. Par exemple, la bande velcro est la recopie mécanique de ce qui a été observé sur des chardons. Nous commençons à peine à comprendre le génome des plantes et espèces vivantes que déjà nous nous précipitons sur une technologie de découpe de la chaîne ADN afin de la modifier. Par exemple, Monsanto a créé des plantes transgéniques ... juste pour mieux vendre le glyphosate, son herbicide favori !

A chaque fois que nous apprenons quelque chose du vivant, nous essayons d'en tirer un profit immédiat comme la sélection et l'appropriation de semences. De grandes entreprises confisquent ainsi peu à peu tout ce qui est vivant. Le jardin d'Eden est devenu un supermarché !

Or ce constat de la marchandisation est particulièrement grave pour l'humanité. En effet la sélection des plantes les plus intéressantes se fait au détriment de la biodiversité ; les semences de plantes moins performantes ne sont plus proposées ; pis encore, l'utilisation des semences naturelles est souvent interdit. De plus ces plantes performantes ont besoin d'engrais, de protections diverses contre les autres plantes ou les insectes (retour sur le glyphosate). En fait en privilégiant la recherche de rendement d'une plante avant toute chose, on néglige son goût, ses qualités nourricières ou gustatives, sa résistance aux perturbations, aux aléas de sa vie. On ne lui laisse plus le temps de s'adapter au sol.

Dans le domaine de l'élevage, la recherche de rendement conduit à des aberrations comme la ferme des mille vaches, les porcheries ou poulaillers industriels, des lieux où la vie de l'animal est bafouée, sacrifiée. A quoi bon prétendre que ces animaux sont sensibles quand on leur réserve de si mauvaises conditions de survie ?

Cette situation est intenable et mortifère pour tous. La diminution des populations d'insectes pollinisateurs en est une preuve dramatique. La mal bouffe en est une autre ; à qui peut on faire croire que la viande ou le poisson produits de façon accélérée et quasiment hors sols soient de bonne qualité pour l'homme ?

Quelles mesures prendre pour remédier à cela ?

D'abord continuer à faire des efforts pour toujours mieux découvrir et comprendre l'extraordinaire richesse et inventivité du vivant. Et surtout donner plus d'importance à cette recherche qu'à celles qui sont du domaine matériel ou robotique. Par exemple, nous savons construire une centrale nucléaire mais nous ne connaissons toujours pas le fonctionnement de notre cerveau !

Ensuite tout mettre en œuvre pour préserver la biodiversité de notre environnement. Il y va de notre survie car la variété des plantes est une garantie de meilleure adaptabilité de celles-ci à notre environnement déjà perturbé par le réchauffement climatique. Et ces plantes sont essentielles à notre alimentation. De même nombre de médicaments ont pour origine des plantes dont on découvre les propriétés au fur et à mesure de notre recherche ou observation.

Enfin, remettre à l'ordre du jour de petites exploitations agricoles bien réparties sur le territoire.

Dans celles-ci les pratiques de culture intensives seront remplacées par le maraîchage, la permaculture et tout ce qui respecte et enrichit l'humus des terres et assure la croissance des plantes. De la même façon l'élevage se fera à toute petite échelle dans le respect de la vie normale des bêtes. L'association entre agriculture et élevage sera ainsi mise à profit. Vu la petite taille des exploitations, le tracteur pourra être abandonné au profit de chevaux ou bœufs tout à fait capables de tirer les chariots sur de courtes distances.

Vider les grandes agglomérations

Les grandes agglomération actuelles sont extrêmement dépendantes de leurs infrastructures routières, ferroviaires, fluviales ainsi que du réseau de communication. En gros on peut dire que la grosse agglomération fait venir jusqu'à elle, la nourriture, les vêtements, les matériaux, etc ... en fait tout ce dont ont besoin ses habitants. Par exemple, il est avéré que la région parisienne serait en situation de famille au bout de 3 jours sans approvisionnement en nourriture.

Cette situation est par ailleurs très énergivore et produit énormément de déchets de toutes sortes

dont l'évacuation pose déjà problème. Le réchauffement climatique a un impact négatif sur la production et l'acheminement des denrées. La sécheresse nuit aux cultures. La concurrence entre métropoles pour acquérir ces denrées devient plus âpre. Les perturbations climatiques induites par le réchauffement peuvent détériorer le transport de ces denrées.

Par ailleurs les grosses agglomérations concentrent les plus grosses inégalités de richesse entre les individus. Ces inégalités criantes pourraient déclencher des émeutes, un saccage voire un carnage en cas de famine.

Pour remédier à cela, une mesure phare : vider ces agglomérations d'une partie importante de leur population. Ensuite, à chaque fois que possible y recréer des territoires multi-fonctionnels et relativement autonomes.